Le communisme tend le rameau d'olivier

UN BON REPAS avec PUZE APERITIF à la Gentiane 20 MM

لحضوا دي اوريان

La VOIX de l'ORIENT

ORGANE DE CONCORDE NATIONALE

BÉNÉDICTINE LA GRANDE LIQUEUR FRANÇAISE

Directeur Politique : A. BEZIAT

HEBDOMADAIRE POLITIQUE INDEPENDANT

Numéro 9.
LUNDI 31 JANVIER 1949.

LE STATUT LEGAL DES ETRANGERS EN EGYPTE ET LES TRAITES D'ETABLISSEMENT

par Me. I.R. FELDMAN Bey,

ancien expert juridique de la délégation égyptienne à la Conférence de Montreux.

Après avoir fait une brillante carrière au Contentieux de l'Etat dont il a été pendant longtemps Secrétaire-Général de la Commission Législative, Maître Feldman Bey a demandé à faire valoir ses droits à la retraite après vingt-cinq ans de service et reprit l'exercice de sa profession d'avocat. Il fut inscrit d'office en 1944 *comme avocat à la Cour d'Appel avec effet rétroactif.*

Le gouvernement égyptien con-

fia à Mtre. Feldman Bey, au cours de sa carrière, diverses missions. Il fut chargé d'organiser le Congrès artistique et littéraire en 1929. *Ce Congrès eut un immense succès. Le but avait été d'amener le gouvernement égyptien à adhérer à la Convention de Berne pour la protection des droits d'auteur.*

Il fut nommé secrétaire-général du Congrès international pour l'unification du droit pénal. C'est par ses soins que fut publié le recueil annoté des documents relatifs à ce Congrès (1930).

Enfin il fut choisi par le Conseil des Ministres en 1937, *comme expert de la Délégation Egyptienne à la Conférence de Montreux.*

Ayant étudié le problème des Capitulations depuis 1917 *lorsqu'il fut nommé secrétaire juridique de la Commission des Capitulations, Maître Feldman Bey a contribué dans une large mesure aux travaux qui ont donné à l'Egypte sa véritable indépendance.*

Sa Majesté le Roi Farouk Ier a daigné lui conférer le grade de Bey. Il est titulaire en outre, de plusieurs décorations étrangères.

* * *

L'Egypte, hérita de la Turquie dont elle avait été d'abord une province et ensuite un Etat vassal, d'un régime dit, Capitulaire. Ce régime reconnaissait aux étrangers des privilèges en matière juridictionnelle, législative et fiscale.

Lorsque en 1915 l'Angleterre établit son protectorat sur ce pays, immédiatement après avoir déclaré la guerre à la Turquie, elle voulut la libérer des entraves du régime capitulaire.

Une Commission fut alors instituée à l'effet de préparer la législation nécessaire. Cette Commission élabora de nombreux projets de lois inspirés du droit anglais. Elle fut dissoute à la suite de la révolution de 1919.

En 1922 l'Angleterre reconnut par sa Déclaration du 28 février que l'Egypte était un Etat souverain et indépendant. Cette indépendance consacrée par la Constitution de 1923 devait permettre la remise des rênes du pouvoir à de hauts fonctionnaires Egyptiens. Tous les fonctionnaires étrangers quittèrent alors le service de l'Etat en vertu d'une loi de 1923. A ce moment Saroit pacha, alors ministre de la Justice, a fait un heureux choix en plaçant à la tête du Contentieux de l'Etat un juriste Egyptien de grande valeur, Son Excellence Abdel Hamid Badaoui pacha. Ce dernier ne s'est donné aucun répit, depuis lors, pour réaliser, sous l'égide de Sa Majesté le Roi, la pleine indépendance du pays en luttant pour obtenir des Puissances l'abrogation des Capitulations.

Ce fut pour moi un grand bonheur d'avoir pu collaborer dans ce but avec cet éminent jurisconsulte.

Après avoir signé le traité d'alliance anglo-égyptien de 1936, l'Egypte obtint l'appui du gouvernement britannique pour réaliser cet objectif. Le 8 mai 1937 à Montreux, après des délibérations qui se sont poursuivies pendant plus d'un mois entre les douze délégations des anciens Etats capitulaires d'une part, et la délégation Egyptienne, d'autre part, les accords portant suppression des capitulations furent conclus. Une période de douze ans expirant le 15 Octobre 1949, fut établie pour la suppression des Tribunaux Mixtes.

Dans leur essence, les règles particulières qui constituent le principal objet des actes de Montreux peuvent se résumer dans les cinq points suivants :

1. **— Maintien provisoire de la justice mixte.**
2. **— Maintien des tribunaux consulaires pour les questions de statut personnel.**
3. **— Double limitation, sous la garantie du recours éventuel à la Cour permanente de justice internationale, de l'autonomie législative de l'Egypte, excluant l'application aux étrangers, de toute mesure discriminatoire incompatible avec les principes généralement adoptés dans les législations modernes.**
4. **— Maintien de la consistance juridique et de l'autonomie administrative des établissements (associations ou fondations) scolaires, médicaux et d'assistance relevant des pays étrangers les plus intéressés**
5. **— Consolidation des intérêts patrimoniaux et professionnels des ressortissants des dits pays établis actuellement en Egypte.**

Bien que pour des raisons particulières les lettres échangées entre la Délégation Egyptienne et les diverses délégations étrangères qui ont établi les règles sub. No. 4 et 5, n'aient pas été comprises dans les actes de Montreux, ces documents se rattachent indirectement, mais sûrement, aux travaux de la Conférence. Ils peuvent dès lors bénéficier éventuellement de la garantie du recours à la justice internationale.

Des cinq points ci-dessus indiqués, le plus important à tous égards et plus spécialement pour le développement des rapports internationaux de l'Egypte est le point 3 relatif aux limitations de l'autonomie législative dont traite l'article 2 de la Convention. Il s'agit de la règle de la non discrimination, déjà prévue par le traité d'alliance anglo-égyptien de 1936.

La question de la non discrimination avait été soulevée à Montreux par un amendement de la Délégation du Royaume Uni.

Il prévoyait que la législation égyptienne ne devait comporter aucune discrimination au détriment des étrangers ; par cette disposition, la Délégation anglaise n'entendait pas simplement qu'il devait y avoir une égalité de traitement purement légale et superficielle, mais que cette égalité de traitement devait être réelle.

(*Lire la suite en Page* 2)

Moscou et Washington préparent un "Modus vivendi" pacifique

"Le capitalisme américain et le communisme soviétique peuvent collaborer pacifiquement," affirment CACHIN et TOGLIATTI

L'opinion publique qui suit le déroulement des événements politiques, sait que ceux-ci lui réservent, à chaque instant, des surprises.

Il est vain de prédire l'avenir et on est obligé de s'installer dans le présent. Et, c'est ce présent qui passe ou qui dure que le chroniqueur doit commenter avec toute la sagesse et la clairvoyance dont il est capable.

Il vaut mieux, même, qu'il soit doué d'un excès d'optimisme plutôt que de céder systématiquement à la psychose de guerre.

Celle-ci, comme le vertige des abîmes, amène fatalement à la ca-

tastrophe. Au contraire, la volonté d'optimisme, en luttant contre la hantise de la peur, peut faciliter — en attendant des règlements définitifs — une sorte de trêve de la paix, à la place de cette guerre froide qui n'est qu'hostilités déguisées.

Aussi, devons-nous souligner toute manifestation qui ouvre la possibilité d'une entente, d'établir un « modus vivendi » entre les deux blocs qu'on nous représente comme devant s'entrechoquer fatalement. Il est incontestable qu'à Washington comme à Moscou, il y a quelque chose de changé quand ce ne serait que dans la méthode plus souple, plus compréhensive de diriger les conversations.

Par leurs déclarations, le Président Truman, comme le nouveau Secrétaire d'Etat, Acheson, n'ont laissé place à aucune ambiguité.

Les Etats-Unis veulent s'installer dans la prospérité dont, sur notre triste planète, ils sont, à peu près les seuls, à jouir effectivement.

Le président Truman, en vrai successeur du démocrate — nous employons ce mot dans toute la force du terme — Franklin Roosevelt, veut, encore, accentuer le « New Deal » de son prédécesseur et faire que les masses participent aux richesses, à la prospérité, au bien-être de la nation. Il sait très bien que la misère et le chômage sont les fourriers de toutes les aventures sociales et de toutes les révolutions. Un peuple satisfait est conservateur et pense à d'autres jeux qu'à ceux de la politique.

Pour réaliser toutes les réformes que le président Truman a énumérées dans son message au Congrès, les Etats-Unis ont besoin de la paix. Pour maintenir la prospérité pendant de longues années — un siècle, a-t-on spécifié —, il faut même que le standard de vie de l'Occident européen et, surtout du monde asiatique, s'élève de quelques degrés pour amener le courant commercial nécessaire au fonctionnement des grandes industries américaines.

Il est évident que ce relèvement du niveau de vie, qui est tombé si bas dans beaucoup de pays, ne peut s'effectuer que dans le maintien d'un régime de paix.

Par conséquent, lorsque les dirigeants de la politique américaine — tout en affirmant qu'ils sont prêts à affronter les pires conjonctures — s'orientent vers un règlement pacifique de toutes les difficultés et sont prêts à jeter la puissance du dollar sur le plateau de la paix, en aidant généreusement les nations animées de la même bonne volonté, on peut affirmer qu'ils sont parfaitement sincères.

Au fond, cette attitude de Washington n'a pas surpris l'opinion publique; elle s'y attendait depuis l'heureuse surprise de la victoire éclatante du président Truman sur Dewey, homme des grands trusts capitalistes. Mais les récentes manifestations qu'on veut bien interpréter comme une évolution de la politique de Moscou, ont, davantage, frappé les observateurs.

D'abord — suivant sa ligne traditionnelle de prudence à l'égard de toute démonstration oratoire —, Moscou s'est exprimé par personne interposée et, dans l'espèce, par le truchement des chefs du communisme français et italien, MM. Cachin et Togliatti. On ne peut prétendre que ceux-ci ont parlé en leur nom personnel ou au nom seul de leur parti. On sait la discipline stricte qui règne dans les rangs du Cominform. Lorsqu'on voudra bien écrire l'histoire des variations des partis communistes européens, spécialement du parti communiste français, on verra que ces « variations » sont en étroite concordance avec les évolutions de la politique soviétique : Munich, pacte Hitler — Staline, résistance, collaboration, isolement, grèves, etc., etc....

Donc, si les deux chefs italien et français affirment que le capitalisme américain peut vivre en paix avec le communisme soviétique et collaborer sur le terrain économique, on est fondé à croire qu'ils ont été chargés d'exprimer l'idée actuelle de Moscou. La déclaration de Togliatti, comme précision, ne laisse rien à désirer : « Ils peuvent, affirme-t-il, et devraient collaborer sur les questions économiques et régler, par un accord commun, n'importe quel conflit. »

De même, le vétéran du communisme, Marcel Cachin, ouvrant comme doyen d'âge, l'actuelle session parlementaire française, dans un discours dont la modération fut soulignée avec satisfaction, déclara qu'une entente entre la Russie et les Etats-Unis était possible et, chose inouïe pour un communiste, fit l'éloge du plan Marshall, avec des réserves d'ordre politique, bien entendu.

Que les Soviets soient parfaitement sincères dans cette sorte d'offensive de paix, la question est oiseuse à poser. Ce qui est certain, c'est que l'économie soviétique, tout comme l'économie américaine, a besoin d'une longue période de labeur pacifique. Les désastres causés par la guerre furent énormes et les plans de reconstruction sont très en retard sur leur horaire. De plus, ils doivent soutenir des satellites qui ne cessent de regarder vers l'Occident et qui, comme la Pologne, signent des accords commerciaux, ou sont prêts à les signer, avec les Puissances, dites capitalistes.

A notre avis, l'essentiel est que le monde s'installe dans la paix et il deviendra, de plus en plus, difficile de le lancer dans l'aventure. Enfin, si quelques années de labeur pacifique peuvent être gagnées, nous verrons la reconstitution de l'Europe occidentale et l'organisation de ce troisième bloc qui imposera — de par sa force, même — la

paix aux deux systèmes en opposition.

Les démocraties occidentales, héritières d'une vieille civilisation, peuvent apporter une solution au conflit mondial, si elles sont fidèles à leurs traditions et si elles ont l'intelligence et le courage de le démontrer. Ces vieux pays de liberté individuelle doivent pouvoir mettre sur pied une organisation économique où la justice sociale pourra s'harmoniser avec l'exercice des droits de l'homme et du citoyen.

La trêve d'un siècle que réclame la « prospérité américaine » sera assurée.

A. BEZIAT.

L'ENTRÉE EN SCÈNE de M. Dean Acheson

Politique réaliste et souple

La double démission du général Marshall et de M. Lovett n'a pas été une véritable surprise, et cependant, elle ne confirme pas exactement les bruits qui avaient couru à ce sujet immédiatement après les élections. Ceux-ci s'étaient éteints après la conversation qu'ont eue le 24 novembre le Président et le Se-

crétaire d'Etat Marshall, et à la suite de laquelle M. Truman avait fait connaître officiellement que M. Marshall conserverait son poste « aussi longtemps qu'il le désirerait et qu'il le jugerait opportun. »

En fait, le Président considérait M. Marshall, ainsi qu'il l'a écrit dans la lettre où il accepte sa démission, comme « un homme absolument exceptionnel qui sut se rendre indispensable à la fois comme chef de l'état-major général et en tant que Secrétaire d'Etat. » M. Truman a pour lui tant d'estime et de respect qu'il s'est presque toujours effacé devant lui, et il n'est pas douteux qu'il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour le retenir le plus longtemps possible à la tête de la politique étrangère américaine. M. Marshall lui-même n'avait jamais rien déclaré de précis, mais selon M. Charles Ross, secrétaire présidentiel, il avait accepté de rester en fonctions.

La retraite du général Marshall

Cependant, le général était très las et aspirait à la retraite dès la fin de la guerre ; mais quand les hostilités cessèrent, il fut envoyé en Chine, puis à son retour il se vit prié de travailler au rajustement du monde d'après-guerre en tant que Secrétaire d'Etat. L'été dernier, il dut subir une première intervention chirurgicale, suivie en décembre 1948 d'une seconde plus sérieuse, l'ablation d'un rein; il est évident qu'un homme de cet âge — il a 68 ans — ne peut reprendre immédiatement son activité après une telle secousse. Depuis son entrée à l'hôpital au début du mois de décembre, il avait cessé de se tenir au courant des développements de la politique étrangère et avait laissé la direction complète du Secrétariat d'Etat à son second, M. Lovett. Qu'il se soit estimé en droit de solliciter du Président sa libération à compter du 20 janvier 1949, c'est-à-dire à la date où commencera le second mandat de M. Truman, n'a donc rien de surprenant, et il n'y a pas lieu de mettre entre guillemets le terme : pour raisons de santé. M. Truman a cédé aux instances de M. Marshall pour ne pas « assumer la responsabilité de mettre plus longtemps encore sa santé en danger. »

La démission de M. Lovett

M. Lovett, qui démissionne pour « raisons personnelles », travaillait en collaboration très étroite avec M. Marshall qui l'avait lui-même amené au Département d'Etat, et il se peut qu'il n'ait pas désiré continuer à s'occuper des Affaires étrangères sans le général. Il se peut aussi qu'une certaine hostilité entre M. Truman et lui ait résulté de

(*Lire la suite en Page* 7)

PEUT-ON LE DIRE ?

LE DROIT DE PROPRIETE

Charbonnier est maître chez lui, c'est entendu. Mais l'adage juridique dit, aussi : « Summum jus, summa injuria », ce qui revient à dire que lorsqu'on va à la limite de ses droits, on commet la souveraine injustice, ou ce qui est pire, une insigne maladresse.

De tous côtés : sur les lèvres de nos ministres, à la tribune parlementaire, dans les colonnes des journaux, sous la plume des écrivains les plus autorisés, nous entendons l'appel à la collaboration, la mise au service de la Patrie de toutes les énergies, de toutes les capacités et de tous les capitaux, quels que soient leurs origines.

Cependant un honorable sénateur dépose un projet de loi interdisant à un étranger de devenir acquéreur d'un lopin de terre ou d'un immeuble.

On évoque la législation de certains pays, mais on oublie de dire que ces pays reconnaissent être obligés d'avoir recours à une législation d'exception par certaines circonstances de force majeure — et qu'on espère momentanées —, comme l'avilissement de monnaies nationales qui permettraient aux porteurs de monnaies fortes d'opérer de véritables opérations de spoliation. Dieu merci, ce n'est pas le cas dans notre pays aux finances saines et équilibrées.

Puisque l'honorable sénateur a argué de certaines statistiques, pourquoi n'a-t-il pas dit qu'il y a plusieurs années, des étrangers ou des sociétés étrangères, au nord du Delta, au Fayoum, en Haute-Egypte, avaient acheté des terrains incultes, les avaient valorisés et revendus à d'authentiques Egyptiens? Ainsi, le sol conquis par la technique et le capital étrangers a été intégré dans le domaine national : magnifique exemple de collaboration !

L'honorable sénateur s'est-il promené dans le Caire moderne ? A-t-il demandé par quelle initiative et par quels capitaux ont été construits la plupart des immeubles ? S'est-il informé quels en sont les actuels propriétaires ? Il aurait vu que tels ou tels buildings construits et aménagés par des étrangers à leurs risques et périls, sont aujourd'hui la propriété d'authentiques Egyptiens.

Rien de plus normal d'ailleurs, ni de plus désirable. Les chemins de fer argentins, construits par des sociétés anglaises, sont, aujourd'hui, propriété de l'Etat d'Argentine ou de sociétés nationales. Le phénomène qui veut que le résultat de toute initiative étrangère, infailliblement tombe un jour dans le domaine national, est un phénomène normal et régulier, je dis, même, inéluctable.

C'est, pour cela, que la proposition de l'honorable sénateur qui n'a pas sa base dans une nécessité nationale, risque d'être mal interprétée et de nuire à la bonne harmonie et à la collaboration si désirables.

LE HURON.

0+0+0 = ?

« Quel est le total de zéro, plus zéro, plus zéro ?... »

En 1924 ou 26, je ne me souviens pas au juste, si c'était au temps du premier Cabinet de feu Saad pacha, ou bien de sa présidence de la Chambre, que ce dialogue s'est passé entre feu Saad pacha et le jeune député, Azzam, au cours d'une conversation durant une soirée à la « Maison du peuple ».

Le député, Azzam, exposait ses idées sur le panarabisme et les aspirations des pays arabes vers l'union. Saad écouta son interlocuteur, puis, lui posa la question suivante :

« Quel est le total de zéro, plus zéro, plus zéro ?... Azzam...

— Zéro, répondit le député, Azzam.

— Et quel est le total de un, plus un, plus un ?

— Trois, évidemment.

— Vous réalisez que des unités se totalisent et que des zéros ne donnent que zéro ? Alors, laissez chaque pays former d'abord, une unité et, une fois qu'il aura atteint sa maturité politique, il pourra former avec d'autres, l'union, au lieu de former une union sur des zéros. »

Et la conversation s'arrêta là.

Dr. Mahmoud AZMI.
(de l'Akhbar el Yom).

L'Amérique se détache de nous à raison de 32 cms. par an!

Chaque année, le continent américain s'éloigne un peu du continent européen.

Hypothèse hier, la théorie de Wegener, selon laquelle les continents se déplacent, est devenue une certitude.

Il est maintenant certain que dans la nuit des temps il n'y avait qu'une seule masse de continents.

L'Australie se détacha la première.

Puis l'Amérique se sépara de l'Europe et le Groenland lui-même fit preuve de détachement.

Il est facile de constater qu'à chaque saillie de la côte sud-américaine correspond un creux de la côte africaine.

Or, il est possible actuellement, grâce à la T.S.F., de mesurer, à vingt-cinq centimètres près, la distance entre deux points de la terre.

C'est par ce moyen qu'on a réussi à déterminer que l'Amérique s'éloignait de trente-deux centimètres par an — peut-être écoeurée — de notre vieux continent.

C'est-à-dire qu'à l'époque de Christophe-Colomb, elle était de 140 mètres plus rapprochée de nous.

A cette cadence, bien sûr, ce n'est pas trop inquiétant. Ce n'est pas encore la semaine prochaine que les compagnies aériennes augmenteront le prix des passages !

LISEZ

	Pages
La cérémonie à l'Association Egypte-Europe en l'honneur de son Président, S.E. Sadek bey Fahmy	2
Le Monde Arabe : Tour d'horizon, par Mourakab	3
La princesse Chivékiar, par Gaston Berthey — Un peu d'histoire, par Dr. Alfred Yallouz	5
Obscurité, par Enrico Terni	6

A l'exposition de peinture au Siège de l'Association Egypte-Europe à Alexandrie

Mme Zaki Badaoui, M. D. Cazès, S.E. Sadek bey Fahmy, S.E. Abd el Hamid Aref bey, sous-gouverneur d'Alexandrie.

SOCIÉTÉ ANONYME
MAISON A. BERNARD

FERS & ACIERS
FOURNITURES POUR INDUSTRIES
PRODUITS CHIMIQUES
12 DEPOTS EN EGYPTE 12

BRUXELLES : 54, Rue du Pepin, Tél. 11.90.08/11.95.07.
LE CAIRE : 16, Rue Kantaret-El-Dekka, Tél. 20626/20696, R.G. 27599.
ALEXANDRIE : 55, Rue Abou Dardar, Tél. 54597/51393, R.G. 47390.
MANSOURAH — PORT-SAID

La VOIX de l'ORIENT
Rédaction : 7, Sikket El Fadl, Soliman pacha, Tél. 58771.
Administrateur du journal : M. D B. Cazès, Tél. 53784.
Administration : Association Egypte-Europe.
Le Caire — 5, Rue Kasr El Nil, Tél. 44965.
Alexandrie — 59, Avenue Fouad Ier.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, 59, Av. Reine Nazli, Tél. 43912, Le Caire.

BULLETIN POLITIQUE

LA RELÈVE

S.E. Ibrahim Abd el Hadi pacha, Président du Conseil a été élu président du parti saadiste. Ainsi, dans le premier parti de la coalition gouvernementale, la relève est assurée.

Ce jeune parti, fondé en dissidence du Wafd, présidé par Nahas pacha — alors sous l'influence de Makram Ebeid pacha —, prétend être le véritable héritier de la pensée de feu Saad Zaghloul.

Les deux fondateurs furent les deux jeunes lieutenants du vieux tribun, Ahmed Maher pacha et Nokrachy pacha qui, lors de la lutte pour l'indépendance, se signalèrent par leur valeur intellectuelle, leur courage civique et leur abnégation totale.

Très dissemblants, ces deux compagnons de lutte, ces deux amis ! Ahmed Maher, brillant humaniste, esprit vigoureux et d'une culture universelle, à base juridique, était le « brave camarade » tout rond, diplomate né, destiné à arrondir tous les angles, à apaiser toutes les susceptibilités, à faire régner l'harmonie. Il fut, certainement, le meilleur président de la Chambre que nous ayons jamais eu. Virtuose de cette spécialité, il connaissait toutes les ressources de la Constitution et du règlement et savait faire évoluer les discussions en garantissant, avec intégrité, la liberté de la parole.

Nokrachy pacha, moins brillant, plus intransigeant, moins souple, avait le génie de l'organisation. Pendant que son ami était l'âme, il était la force, le moteur du parti. Comme chef du gouvernement, il restera légendaire, dans l'histoire, par ses silences, sa réserve, son patriotisme farouche et son intégrité totale.

En pleine force, les deux compagnons d'armes sont tombés, martyrs de la Patrie, hélas ! sous les coups de compatriotes, assassins aveugles, fanatiques, stupides, qui ont privé l'Egypte de deux serviteurs fidèles, irréprochables, de deux grands hommes d'Etat.

Courageusement, simplement, déférant au désir de son Souverain, répondant à l'appel de la Patrie, faisant abnégation de ses intérêts et de sa personne, Ibrahim Abd el Hadi, leur cadet, vient de prendre la relève.

Jamais, Président du Conseil, n'a été accueilli avec plus de ferveur par ses amis, avec plus de déférence et de sympathie par ses adversaires.

Déjà, il a fait preuve des qualités qui font le grand homme d'Etat. Tout d'abord, il a su s'entourer d'une équipe d'hommes dévoués et de spécialistes dont la valeur et la compétence sont unanimement reconnues. Puis, faisant face au danger terroriste qui menaçait de faire sombrer la nation dans le feu et le sang, il a pris à la gorge les factions et procède avec méthode et fermeté à l'épuration et à l'assainissement du pays.

On sent que la présence d'un grand homme d'Etat à cette direction générale a imprimé aux affaires publiques ce nouvel esprit qui anime toute l'administration.

La largeur comme la sûreté de vision du chef de gouvernement se réflète et dans sa conduite comme dans ses déclarations.

Dans son discours prononcé, lors de son élection à la présidence du parti saadiste, nous ne détachons que ces phrases :

« Votre parti a compris que l'isolement politique n'est plus permis à n'importe quel peuple, à n'importe quel Etat. Le monde entier, qui cherche à former bloc après les secousses successives qu'il a subies, voit maintenant ses rapports et ses intérêts s'enchevêtrer et se mêler. Les frontières et les distances sont aujourd'hui franchies et parcourues en un clin d'oeil par la radio et les puissants moyens de transport.

« C'est pour cela que votre parti a toujours préconisé la coopération dans le domaine international et le resserrement des relations politiques et économiques avec les autres nations et les gouvernements, persuadé que la collaboration des puissances est indispensable à la réalisation de la paix mondiale. »

Belles paroles à méditer et qui sont tout un programme.

ANTAR.

LE STATUT LEGAL DES ETRANGERS EN EGYPTE ET LES TRAITES D'ETABLISSEMENT

(*Suite de la Page* 1)

On peut considérer comme certain que les deux parties au traité d'alliance anglo-égyptien avaient l'intention de prévoir une disposition qui sauvegarderait ce principe aussi bien dans l'esprit que dans la lettre. L'amendement anglais ne comportait pas uniquement la non-discrimination de droit, mais également la non-discrimination de fait.

La délégation du Royaume-Uni avait demandé aussi que le gouvernement égyptien fasse connaître que l'obligation juridique de ne pas faire de discrimination au détriment des étrangers, ne signifie pas que l'Egypte a une intention quelconque de suivre une autre politique à la fin de la période transitoire. Et que, bien au contraire, une politique de non-discrimination à l'égard des étrangers est la politique que, dans l'exercice de ses droits souverains, il a l'intention de suivre à perpétuité ; que, pour faciliter le maintien de cette politique après la période transitoire, il accepte et souhaite d'en assurer la continuation par la conclusion de traités bilatéraux avec les diverses puissances avant que le régime transitoire prenne fin. A cette délégation qui précisait le point de vue de la délégation du Royaume Uni, S.E. Makram Ebeid pacha a tenu, au nom du gouvernement égyptien à faire ressortir, tout d'abord, qu'en limitant à douze ans la durée de l'engagement relatif à la non-discrimination à l'égard des étrangers, la délégation égyptienne n'entend pas dire que l'Egypte adoptera, après cette période, une politique de discrimination au détriment des étrangers. Elle a voulu seulement préciser qu'elle n'est pas prête à accepter une obligation légale de non-discrimination pour une durée indéfinie. Elle n'a accepté une obligation légale et unilatérale que pour la durée de la période de transition, réserve faite évidemment des traités d'établissement qui pourraient être conclus entre l'Egypte et les puissances C'est là, en effet, une question qui est régie par les principes de droit international.

Accepter, avait dit Son Excellence Makram Pacha une disposition expresse portant obligation légale, unilatérale et permanente de non discrimination, serait une nouvelle Capitulation, et il ne peut être question de renouveler le système des Capitulations sous une forme ou sous une autre.

Le 15 Octobre 1949, les Tribunaux Mixtes et les Tribunaux Consulaires auront disparu. Quel sera alors le statut des étrangers établis en Egypte ? Quid des droits acquis ? A moins qu'un traité d'établissement ne soit signé entre l'Egypte et les Etats étrangers réglant la condition juridique de leurs ressortissants, les étrangers établis en Egypte, ou venant s'y établir, sont régis par les règles du droit international.

Nous étudierons dans un prochain article quels sont, d'après les dites règles, les droits des étrangers établis en Egypte. Nous exposerons ensuite la question des traités d'établissement.

I.R.F.

DISTINCTION MÉRITÉE

C'est avec une grande joie que nous apprenons que notre ami, M. Joseph F. Buhagiar O.B.E. vient de se voir conférer par S.M. le Roi de Suède, l'insigne de Chevalier de 1ère classe de l'Ordre de Vasa. Ceci, en reconnaissance des services rendus en sa qualité de vice-consul de Suède à Suez et Port-Tewfik.

BANQUE BELGE & INTERNATIONALE EN EGYPTE
SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929
Capital souscrit L.E. 1.000.000 Capital versé L.E. 500.000
Réserves au 1er Juillet 1947 „ 100.000
SIEGE SOCIAL au CAIRE : 45, Rue Kasr-El-Nil
Agence au Mousky — Siège à Alexandrie : 10, Rue Stamboul
SERVICE DE CAISSE D'EPARGNE
Traite toutes opérations de banque
Correspondants dans le monde entier

LA VIE égyptienne

ASSOCIATION EGYPTE-EUROPE

Cérémonie en l'honneur de S.E. Sadek Fahmy Bey, présidée par M. Th. Cozzika

S.E. SADEK FAHMY BEY

M. Théodore Cozzika, vice-président de l'Association Egypte-Europe avait eu la délicate pensée d'organiser une cérémonie en l'honneur de S.E. Sadek Fahmy bey, président de l'Association, à l'occasion de sa demande d'être mis à la retraite, comme conseiller à la Cour de Cassation.

Tous les membres et toute l'élite internationale du Caire avaient répondu à l'appel du vice-président et se pressaient dans les magnifiques salons du nouveau siège de l'Association, 5, rue Kasr el Nil.

S.E. Hussein Heikal pacha, président du Sénat et président d'honneur de l'Association, LL.EE. les ministres, Naguib Iskandar pacha et Riad Abd el Aziz bey avaient voulu honorer la réunion, ainsi que S.E. l'ambassadeur de France, S.E. le ministre de Grèce, les représentants des ambassades de Grande-Bretagne et des Etats-Unis et des diverses légations, M. Pons, consul de France et Mme, M. Lucio, consul d'Italie étaient également présents, ainsi que les conseillers de la Cour de Cassation et de la Cour d'Appel, venus pour honorer leur éminent collègue.

Parmi les nombreuses personnalités, citons le sénateur, Onsi pacha, le député, Abdel Moneim Abu Zeid, Mohamed bey Hassan, contrôleur des Beaux-Arts, Dr. Mahmoud Azmy bey, MM. Borch, représentant de l'Unesco, Vincenot, Boyé, de Comnène, Cicurel boy, le président Roilos, Sarki, Cominos, Moustakas, Dr. et Mme Strauss, etc., etc.

M. TH. COZZIKA

M. Zerbini, président de la Communauté hellénique d'Alexandrie et vice-président de l'Association Egypte-Europe, pour cette ville, avait bien voulu, par télégramme, se faire excuser.

Successivement, furent prononcés d'éloquents discours par M. Cozzika, S.E. Hussein Heikal pacha, Dr. Zaki Ahmed bey et S.E. Sadek Fahmy bey.

Puis, se déroula un merveilleux concert vocal et instrumental avec le concours de Mmes Rathle, Soulon, Stross et de MM. Tatios, Hassan Rached, Sapounzakis et Fred Stross.

Quoique non inscrit au programme, le Baryton de l'opéra, Rigino Guerrondo, voulut bien se faire entendre. Il est à noter que presque tous les artistes de l'opéra avec le Mo. Milano, avaient tenu à participer à cette belle cérémonie d'amitié internationale.

Discours de M. Th. Cozzika

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Il y a deux ans environ qu'un éminent égyptien, notre cher Président, Mohamed Sadek Fahmy bey, a eu l'heureuse inspiration, après s'être entendu avec de grandes personnalités du pays qui avaient les mêmes pensées et les mêmes sentiments que lui, et après s'être assuré plus particulièrement la précieuse collaboration et la présidence d'honneur de S.E. le président du Sénat, Hussein Heykal pacha, de fonder notre Association. Depuis ce jour, et malgré les énormes difficultés que présentait la réalisation de son noble projet, en se dépensant sans compter, en surmontant tous les obstacles, en aplanissant tous les malentendus, il a eu la satisfaction de voir son oeuvre couronnée de succès, et l'Association Egypte-Europe, enfin constituée, organisée, installée convenablement, comptant parmi ses adeptes enthousiastes l'élite du pays et prête à l'accomplissement de sa grande mission.

Déjà dans des circonstances particulièrement difficiles et délicates, au lendemain même de sa naissance, lors de l'épidémie du choléra, elle a fait ses preuves, qui ont mérité des reconnaissances officielles.

Aujourd'hui, on peut dire, qu'elle est prête pour prendre son essor, et commencer la réalisation de son oeuvre et l'accomplissement de sa noble mission dans l'intérêt de l'Egypte et de ses hôtes étrangers.

* * *

A ce moment décisif pour l'histoire de notre Association, s'est accompli un événement qui ne sera pas sans influence sur son avenir.

Notre cher Président, notre inspirateur, notre animateur, a cru devoir se retirer du haut poste qu'il occupait dans la magistrature du pays.

Si cette décision afflige ses collègues, le barreau égyptien et nous tous qui aimons l'Egypte et ses institutions, elle ne peut être considérée par notre Association que comme un sacrifice de plus, fait par l'éminent juriste à l'autel des idéaux de l'« Egypte-Europe », car ce n'est pas un secret qu'il compte bien nous consacrer maintenant qu'il est plus libre, plus de temps encore, plus d'efforts, plus de dynamisme.

C'est pour cela que nous avons cru aujourd'hui opportun de nous réunir, de l'inviter parmi nous, dans ce temple de fraternité et de compréhension mutuelle des Egyptiens et de leurs hôtes, dont il est le fondateur, et de saisir cette occasion pour lui exprimer notre gratitude.

* * *

Il est d'usage, dans de pareilles circonstances de retracer en quelques mots la vie et l'activité de la personnalité que l'on veut honorer.

Ne possédant pas tous les détails, j'ai dû m'adresser à notre Président lui-même, mais je me suis heurté à un refus catégorique, dicté par sa modestie, bien connue.

Il n'a pas voulu que cette cérémonie revête un caractère personnel, il l'a voulue toute entière consacrée au but de l'Association.

Je regrette d'avoir désobéi à son désir, mais comme j'ai dû recueillir mes renseignements de tierces personnes et surtout de ses collègues étrangers, qui n'ont connu qu'une partie de son activité, je serai nécessairement incomplet.

Je ne parlerai donc, point, de sa date de naissance. Cela n'a d'ailleurs aucune importance. A le juger par son étonnante activité, par son enthousiasme, par sa résistance au travail et à la fatigue, il est bien jeune encore. Je ne parlerai pas, aussi, de ses premières études et de certaines de ses activités sur lesquelles je n'ai pu me renseigner. Je ne peux donc, vous dire tout ce qui devrait être dit et la plupart d'entre vous savent certainement beaucoup plus que ce que j'ai recueilli, car mes sources sont nécessairement incomplètes et le refus de notre Président de m'éclairer était trop récent pour me permettre de me documenter autant qu'il aurait fallu.

Je peux cependant dire en puisant mes renseignements à la première page de son oeuvre volumineuse sur les « Preuves en droit civil comparé », parue à la librairie DALLOZ en 1924, que, Docteur en droit ès-sciences juridique de l'Université de Paris, lauréat de la Faculté de Droit de Lyon, diplômé de la Faculté des Lettres de la même ville, il fut nommé professeur à l'Ecole royale de droit du Caire. Je relève avec émotion que son oeuvre est dédiée en hommage de dévouement très respectueux à Sa Majesté le roi Fouad Ier, l'illustre père de Sa Majesté, notre grand roi Farouk Ier.

N'étant pas juriste, il ne m'appartient pas d'apprécier la valeur scientifique de cette oeuvre, qui a mérité l'élogieuse préface du professeur de législation comparée à l'Université de Paris, M. Lévy-Ullmann, et je ne peux qu'emprunter la phrase de ce grand professeur qui dit : « Vous êtes des nôtres et votre oeuvre le prouve, nous avons donc le droit de vous revendiquer, sinon matériellement du moins moralement et scientifiquement. »

Dans cette préface, qui fait aussi mention des éloges du professeur de la Faculté de Lyon LAMBERT, ce n'est pas les appréciations flatteuses qui manquent.

J'en passe, et de meilleures !

Cette oeuvre qui date déjà de 1924, m'a permis de me situer sur l'activité de notre cher Président, à cette époque, malgré les entraves qu'il a voulu mettre à mes investigations.

C'est grâce à une autre étude, parue en 1931 sur le « Transport des dettes dans les législations européennes et en droit musulman » écrite avec la collaboration du professeur Albert Chéron que je puis encore me retrouver et voir que notre cher Président, a brillamment servi à cette époque dans la magistrature nationale.

Plus tard, nous savons tous qu'il a été Juge aux Tribunaux Mixtes de Mansourah et après la Convention de Montreux, le premier égyptien qui a été nommé comme Président d'un tribunal mixte. J'ai pu apprendre par ses collègues étrangers qu'il a occupé ou plutôt conquis ce poste bien avant son rang d'ancienneté, désigné par une unanimité enthousiaste qui avait apprécié ses hautes qualités humaines et sa science étonnante.

Plus tard, il a quitté la juridiction mixte en n'y laissant que des amis et des admirateurs, pour être nommé Conseiller à la Cour nationale du Caire et bientôt Conseiller à la Cour de Cassation, poste qu'il vient de quitter, pour s'inscrire au Barreau national et mixte.

C'est, de là, d'ailleurs qu'il avait pris son premier essor pour cette brillante carrière que je viens de vous retracer en partie, et de façon si incomplète. Un ami regretté et avocat de grand talent, Me. Cadémenos, qui avait eu l'honneur de collaborer avec Sadek bey, quand ce dernier était encore jeune avocat, avait eu l'occasion à maintes reprises de me faire ou de faire, en ma présence, son éloge. Il aimait à faire des hautes qualités et de la personnalité de Sadek Fahmy bey, qu'il avait connu de si près, lors de sa jeunesse, l'argument le plus décisif pour sa thèse, qui dans quelques mois sera une réalité, que les européens auront tout à gagner à être jugés par des magistrats exclusivement égyptiens.

* * *

Je suis sûr d'avoir omis dans ce parcours nécessairement incomplet une grande partie des activités de notre invité d'honneur, et un grand nombre de ses oeuvres scientifiques, surtout celles écrites en langue arabe. Je suis sûr que vous m'excuserez. N'ayant ni les qualités requises ni le temps nécessaire pour pousser plus loin mes efforts, pour percer le rideau de fer que sa modestie a voulu mettre entre sa carrière et moi, j'ai essayé de faire de mon mieux. Ce que j'ai recueilli n'est certainement qu'une partie de son oeuvre, mais c'est déjà bien beau.

Quant à vous parler de l'homme charmant, intelligent, actif et brillant, de sa personnalité inspirée et ayant le don merveilleux d'inspirer aussi les autres et les entraîner aux actions les plus nobles et les plus élevées, je m'en passerai sans remords, car tous les membres de notre Association dont il a été le fondateur et l'animateur les ont appréciées au même titre que moi.

* * *

Il ne me reste, plus, notre cher Président, qu'à vous souhaiter dans vos nouvelles occupations et dans votre nouvelle carrière, tout le bonheur et le succès que fait augurer un si brillant passé. Je suis sûr que la réalisation de ce voeu aura aussi d'heureuses repercussions sur notre Association, qui, sous votre Présidence, s'acheminera rapidement vers la réalisation de sa haute mission.

* * *

Il y a, exactement 25 ans, le 26 Janvier 1924, à un banquet offert par les députés de la Nation Egyptienne, le grand Saad Zaghloul acheva un discours historique en disant: « Nous continuerons à traiter nos hôtes étrangers avec cette même bienveillance qui nous est reconnue. Nous les fréquenterons un peu plus et nous aurons plus d'égards pour eux, car la bonne fréquentation est, non seulement un devoir humanitaire, mais aussi un devoir national. Nos hôtes étrangers, nous ont beaucoup aidés dans nos progrès et nous aideront encore. Nous avons besoin de leur collaboration, comme ils ont besoin de la nôtre. »

Il s'est écoulé, depuis, un quart de siècle, mais ses nobles pensées dominent toujours les coeurs des Egyptiens. La fondation de notre Association en est l'expression la plus manifeste. Vous nous avez accueilli dans cette Association avec les mêmes sentiments généreux ! Nous ferons tout pour les mériter et nous en rendre dignes.

Les derniers vestiges d'un régime périmé disparaîtront définitivement, au cours, même, de cette année.

Une nouvelle ère de compréhension réciproque et de collaboration s'ouvrira. Notre Association en est une manifestation qui a déjà fait ses preuves.

Les étrangers qui jouissent de l'hospitalité généreuse de Votre Grande Nation, ont la noble ambition de contribuer dans la mesure de leurs moyens à la grandeur et à la prospérité de leur patrie d'adoption, qui, sous le règne glorieux de notre Grand Roi, Farouk Ier, ajoutera aux réalisations admirables déjà si rapidement effectuées dans tous les domaines, l'accomplissement de ses voeux nationaux et les plus merveilleux progrès.

VIVE LE ROI FAROUK Ier,
VIVE LA NATION EGYPTIENNE.

Union Mutuelle des anciens Combattants Français du Caire

Les Membres de l'U.M.A.C.F. sont informés que le banquet annuel de « LA GAMELLE » aura lieu le samedi, 12 février prochain, à la Maison de France. Rendez-vous à 20 heures. La « soupe » sera sonnée à 20 h. 30.

Dans le but d'attirer le plus grand nombre possible de Membres à ces joyeuses agapes, le Comité a décidé de fixer le prix du repas à P.T. 25.

De toute évidence, ce montant ne suffira pas à couvrir les dépenses du copieux menu qui sera servi. Aussi compte-t-on sur les Camarades généreux qui voudront bien souscrire pour plusieurs repas (nombre illimité), restant entendu qu'ils n'auront droit qu'à un seul.

Les billets de repas sont en vente dès maintenant à la Maison de France, 5, rue El Fadl (Tél. 49142) et à la Chambre de Commerce Française, 2, rue Nasr-El-Dine (Tél. 53820). Les souscriptions seront reçues jusqu'au 9 février, dernier délai.

Discours de Hamed Bey Zaki

Nous nous sommes réunis ce soir ici pour fêter la mise à la retraite de Sadek Fahmy bey comme Conseiller à la Cour de Cassation.

En réalité, je suis venu pour le féliciter publiquement d'avoir rompu ses relations avec le Gouvernement, pour servir la Nation toute entière en dehors de toutes les frontières.

Sadek bey était mon professeur, mais nous ne sommes pas loin l'un de l'autre en âge. En 1924, j'ai eu le plaisir et la joie d'être un de ses élèves et je suis encore un de ses disciples dans cette Association.

Je dois féliciter M. Cozzika parce qu'il a prouvé non seulement que c'est un grand historien, mais un bon détective. Il a su attrapper les renseignements nécessaires.

Sadek bey comme professeur était un professeur révolutionnaire dans le sens politique, pour les Institutions sociales. Il cherchait toujours le progrès. C'est une intelligence créatrice. Il crée, il imagine. Sa vocation est la cause humanitaire et universelle. Il a saisi le changement dans la structure et le moyen et il a trouvé le moyen de créer l'Association.

C'était difficile de réunir Etrangers et Egyptiens, d'avoir toujours les mêmes idées. Je le félicite et je vous félicite à tous. Je lui souhaite une longue vie et nous attendons toujours de lui de meilleures choses.

Discours de S.E. Sadek Fahmy Bey

J'ai dit que j'aurai dû commencer en langue arabe, mais pour rendre hommage aux amis de l'Egypte, aux enfants adoptifs de l'Egypte, je commence mon discours en langue française.

Je suis profondément ému de l'honneur qui m'est rendu ce soir et je remercie chacun de vous de tout mon coeur.

Je dois exprimer ma reconnaissance envers les éminentes personnalités pour les discours qu'elles ont prononcés.

Je dois vous dire que lorsque mon ami Cozzika m'a pressenti pour faire cette aimable manifestation, j'avais voulu l'éviter. Mais j'ai compris qu'à travers ma personne, c'est l'Egypte-Europe qui est en vue.

Qu'il me soit permis de vous dire quelques mots de notre noble Association : l'Association Egypte-Europe.

Comme nous le savons, l'Egypte quoique l'aînée de toutes les nations civilisées, est encore une nation des plus jeunes, et elle doit élaborer un programme d'action dans l'intérêt de tous ceux qui habitent le pays.

Ai-je besoin de rappeler ici les maux qui menacent notre peuple égyptien et qui sont bien connus : la maladie, l'ignorance et la pauvreté, trois ennemies terribles qui exigent un programme d'action immense.

Mais il y a encore d'autres facteurs qui rendent la situation plus délicate.

Notre population est déjà surabondante. Nous avons des Universités où sont inscrit environ 20.000 étudiants. D'ici peu de temps,

(*Lire la suite en Page* 7)

Discours de S.E. Hussein Heykal Pacha

Dans ce banquet d'amis, je vous dirais quelques mots de notre cher Sadek bey Fahmy.

M. Cozzika n'a pas tout dit parce qu'il ne connait Sadek bey que depuis quelques années.

Je le connais depuis un quart de siècle et je peux juger de son activité, de ses qualités, qui ne se trouvent pas toujours chez d'autres personnes.

Sadek bey a commencé par être un Juriste, un homme de science; il a continué à l'être jusqu'à maintenant et il a travaillé pour la cause à laquelle il travaille aujourd'hui.

En 1922, quand il y avait ce mouvement intense en Egypte, lui pensait toujours que ceux qui habitent un pays, qu'ils soient nés ou pas nés dans ce pays, sont amenés, forcément, naturellement par le fait même à coopérer.

Dire qu'on est Etranger dans un pays où on habite est une anomalie.

C'était l'idée de Sadek Fahmy bey il y a déjà 27 ans.

Il y a quelques années il est venu me parler de son idée : l'Association Egypte-Europe. Je lui ai fait la remarque que si nous voulons dire Egypte quelque chose, nous devons dire Egypte-Occident, Egypte-Monde ; mais alors il a dit que le plus grand nombre de ceux qui habitent l'Egypte et qui veulent collaborer avec nous, la grande majorité, sont des européens. Nous avons très peu d'Américains en Egypte. Commençons par Egypte-Europe et nous verrons ce que cela va donner.

Il s'est attelé à la tâche.

Si c'était moi je n'aurai pas eu autant d'activité. Je n'aurai pas su me mouvoir autant que lui. Sadek bey sait chercher des appartements, trouver de l'argent, beaucoup même, je le confesse. Moi je ne peux pas le faire.

Il aura sûrement à faire énormement de choses et soyez certains que tant qu'il a cette idée, que les

EXPOSITION

MUSEE D'ART MODERNE : Exposition Internationale de Reproduction en Couleurs des Chefs d'Oeuvre de la Peinture, au 4, Rue Kasr El Nil, de 9 à 1 h. a.m., et de 3 à 7 h. p.m. Ouvert tous les jours.

d'un pôle à l'autre

LE MONDE ARABE

TOUR D'HORIZON...

SYRIE : Les accords avec la France

La Syrie traverse une crise qui, ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui se préoccupent de ce pays. Après la démission du cabinet Mardam Bey, des craintes justifiées rendirent anxieux tous les amis de la Syrie. Heureusement, la crise put être circonscrite et on doit ceci au prestige du président Kouatli et au patriotisme de Khaled El Azm Bey et de ses collègues qui mirent l'intérêt de la patrie avant l'intérêt des partis et acceptèrent de collaborer pour le bien du pays.

Le gouvernement syrien a procédé à la réalisation de l'accord monétaire, à la satisfaction de tous les intéressés et grâce à l'action continue et convergente du gouvernement syrien et du représentant de la France en Syrie. Les points névralgiques touchant cette question du traité ont été reconsidérés selon le point de vue français et ratifiés par l'Etat syrien.

Encore que l'on ne sache que peu de chose des tractations au sujet de l'équipement de l'armée syrienne et de sa réorganisation, il semble que, dans un esprit « d'heureuse collaboration » on ait franchi une nouvelle étape puisque le gouvernement syrien vient de décider l'envoi en France d'une mission militaire comprenant une cinquantaine d'officiers, afin de parachever leur formation technique dans les écoles françaises. Nous apprenons également que des solutions aux divers problèmes en cours permettront le développement harmonieux des rapports entre les deux pays dans le cadre de « l'entente et des accords ».

LIBAN : problèmes financiers

Ce qui préoccupe le plus le contribuable libanais, c'est l'accroissement du budget qui atteint près de 65 millions de livrees libanaises.

L'aide aux réfugiés arabes, l'augmentation de certaines dépenses publiques (Chambres, Affaires Etrangères, etc...), mais surtout par celle des traitements des fonctionnaires entraînée par la vie chère et par le besoin constant d'affecter aux travaux publics des crédits de plus en plus nombreux.

Au sein de la Commission des Finances, les débats furent spécialement vifs. Les Commissaires ont insisté sur l'esprit d'économie qui devrait présider à la présentation du budget 1949.

Et l'on s'attend à la reprise de l'éternelle question des écoles : Veut-on vraiment supprimer les écoles officielles ? Veut-on réduire le rôle enseignant de l'Etat à une fonction de surveillance et de contrôle scolaire des établissements privés ?

La diversité des communautés religieuses incite assurément à cette solution. Le gouvernement du Liban aura encore à résoudre bien d'autres problèmes laissés en suspens. Vient en tête, la réalisation du programme d'équipement hydrolique, notamment par l'apport d'eau du Lac Yammounekh, des prélèvements d'eau du Nabeh El Assal, des forages de puits dans le sud, etc... L'irrigation de la région de Tyr paraît désormais possible. Il n'est peut-être pas de partie du budget des services publics qui ne soit plus directement rentable que celui de cet équipement hydrolique.

IRAK : Noury El Said Pacha

Les troubles qui ont agité un moment le pays se sont calmés momentanément. Le général Noury El Said Pacha est un diplomate habile, Il a réussi, toutefois, à obtenir sa confiance sur un engagement vague, après cela il a ajourné la Chambre pour un mois et d'ici là il s'efforcera, dit-on, de gue et sans aucune précision sur la reprise des hostilités; après cela il a ajourné la Chambre pour un mois et d'ici là il s'efforcera, dit-on, de réduire l'opposition et, au cas d'une très forte résistance, la Chambre sera dissoute et de nouvelles élections auront lieu conformément à la Constitution.

Quant à la politique extérieure de Noury El Said Pacha, elle demeure inchangée. Partisan convaincu de l'alliance avec l'Angleterre, il poursuivra ses efforts pour la réalisation d'un traité honorable sauvegardant les intérêts essentiels des deux pays. Pour les relations de l'Irak avec les pays arabes, Noury Pacha est partisan du maintien de la Ligue arabe. Tous les Irakiens, a-t-il déclaré dans un interview à la Presse, croient en la nécessité du maintien de la Ligue Arabe, qu'ils considèrent comme la forteresse de « l'arabisme ».

La nouvelle politique de l'Irak tendrait à une collaboration sincère avec l'Egypte et les autres Etats arabes. Le principal objet de la tournée de M. Fadel Jamati serait, en effet, d'examiner les meilleures méthodes à suivre pour maintenir la Ligue Arabe et raffermir les liens de collaboration entre ses membres.

TRANSJORDANIE ET PALESTINE

On ne parle plus du Congrès de Jéricho; le gouvernement d'Amman a revisé totalement sa politique extérieure en la rendant plus conforme aux intérêts supérieurs communs suivant l'esprit du traité le liant à l'Angleterre...

Depuis la décision du Conseil de Sécurité, le Roi Abdallah s'efforce de trouver la solution satisfaisante pour tous les intéressés sans recourir de nouveau aux interventions armées. Il a délégué Farhan Bey Esh Shibeilat qui a quitté le 24 courant Amman pour se rendre à Beyrout.

ARABIE SEOUDITE

Le gouvernement séoudite a chargé une Société étrangère de s'occuper de l'urbanisme de la Mecque : construction d'hôtels et travaux d'édilité afin de permettre à la capitale du Hedjaz d'être un centre d'hivernage touristique.

MOURAKEB.

HOTEL
LEROY
5, Rue Talaat Harb Pacha, Alexandrie
R.C.A. No. 27182
Le plus récent et le plus bel Hôtel Français d'Alexandrie
Appartements et chambres avec salle de bain privée
Téléphones avec l'extérieur dans toutes les chambres
CUISINE FRANÇAISE RÉPUTÉE
Salons, Bar Américain etc. Meubles dernier cri
PRIX MODÉRÉS
Tél. 23090 (6 lignes)
Adr. Télégr. : HOTEL LEROY

MARQUE DEPOSÉE
FARES EL CHARK
Pur thé de Ceylon

La boisson d'hiver par Excellence
EMPAQUETE PAR
EGYPTIAN COMMERCIAL IMPORT & EXPORT Co.
A. HEMSI, MAMDOUH EL GHERIANI & Co.
ALEXANDRIE
8 Rue Tewfik Alexandrie
Tél 28892 28592 20460
R.C.A. 26180
LE CAIRE
11 Rue Malika Farida
Tél 46749
R.C.C. 61446

La politique du Président Truman est commentée en sens différents

L'opinion est très divisée quant à la nouvelle orientation politique du Président. Il ne serait pas exact de dire rapidement que les démocrates sont pour et les républicains contre. En réalité, bon nombre de républicains « libéraux » n'en sont pas adversaires, et même dans le monde des affaires et de la finance — où l'on s'attendait à une attaque en force — on a été relativement bien impressionné par le ton modéré et conciliant du Président.

Les plus enthousiastes sont certainement les milieux syndicalistes qui voient s'approcher le jour où la maudite loi Taft-Hartley deviendra lettre morte. Tant au C.I.O. qu'à l'A.F.L., on trouve que le message sur « l'état de l'Union » est « le document socialement le plus avancé de l'histoire nationale.»

M. Philip Murray, président du C.I.O., a dit sa profonde satisfaction, particulièrement de voir le Président se consacrer davantage à la politique intérieure qu'à la politique étrangère. Dans les syndicats, on est tout à fait optimiste quant à l'appui que le Parti démocrate accordera à la classe ouvrière et on a complètement renoncé à former un nouveau parti. M. Truman peut absolument compter sur la bonne volonté des dirigeants syndicaux. Parmi ses suggestions, la seule qu'ils accueillent mal est celle qui concerne l'adoption du service militaire obligatoire.

Dans les milieux républicains conservateurs, on a réagi vivement à des propositions jugées « subversives ». On estime que le Président a exposé un programme « d'inspiration socialiste » et c'est tout juste si on n'y voit pas la main de Moscou : « Les propositions de M. Truman faisaient partie, a dit le représentant Brown, du programme communiste en 1932 et 1936 et on les a retrouvées plus tard en 1948 dans les discours de M. Wallace. » Et le sénateur Taft d'ajouter : « Si toutes les recommandations du Président sont adoptées, nous aurons à Washington un gouvernement fédéral totalitaire, ayant le pouvoir de régler toutes les phases de la vie individuelle. » Mais l'opposition républicaine y veillera, M. Charles Halleck, représentant républicain, qui était leader de la majorité au 80e. Congrès, l'a annoncé: « L'absolue témérité des propositions du Président, est la preuve bien nette que les membres conservateurs du Congrès ont beaucoup à faire si le pays veut éviter le désastre. »

Pour excessives que soient ces protestations, il n'en est pas moins vrai que M. Truman a définitivement repris à son compte bon nombre des arguments du Parti progressiste de M. Wallace, lui portant sans doute ainsi le coup de grâce. La démocratie capitaliste de M. Truman voulant relever le défi communiste est contrainte de faire elle-même un pas dans le sens du socialisme. On ne peut nier qu'avec l'orientation de la production, la planification, la redistribution des richesses par la fiscalité et les réformes sociales, les Etats-Unis pourront difficilement être longtemps encore considérés comme la citadelle du capitalisme à l'état pur.

S.C.

Problème du Pacte Atlantique

Les travaux préparatoires des diplomates et des experts militaires, discrètement commencés l'été dernier, sont maintenant assez avancés pour que des porte-parole officieux aient pu révéler qu'il ne serait pas impossible que le projet de Pacte Atlantique soit, d'ici peu de semaines, prêt à être présenté à l'approbation des gouvernements intéressés.

Les deux questions qui paraissent donner lieu à la plus délicate mise au point sont, d'une part celle de l'automatisme de l'assistance que se promettent mutuellement les contractants en cas d'agression de l'un d'eux, et celle de l'extension territoriale de la garantie ainsi promise. Pour bien comprendre les difficultés que soulevaient ces deux questions, il faut se rappeler dans quel esprit on a été amené, de part et d'autre de l'Atlantique, à concevoir ce pacte inter-continental.

Pour les cinq pays d'Europe occidentale — Grande-Bretagne, France, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg —, qui ont déjà conclu entre eux le pacte d'assistance mutuelle signé à Bruxelles le 18 mars 1948, le problème est de rendre efficace dans les faits, comme elle l'est dans les intentions, cette alliance appuyée, jusqu'à présent, sur un potentiel économique et militaire réduit par les conséquences de la guerre. Il s'agit de compenser par l'aide américaine le déséquilibre, si pesant pour toute la vie de l'Europe et pour sa diplomatie, entre un Occident pratiquement désarmé et un Bloc oriental qu'on préjuge aussi puissamment armé matériellement qu'idéologiquement. Quelle que soit l'ampleur de l'aide préventive que l'Amérique pourrait fournir en matériel (et il ne faut pas oublier qu'elle est toujours et nécessairement limitée par les exigences du financement de l'aide économique en cours), il est évident que, sans l'intervention directe de la puissance américaine dans un éventuel conflit, l'Occident européen ne serait capable que d'une résistance symbolique : et pour que cette intervention ne vienne pas trop tard, comme elle a déjà deux fois failli le faire en vingt-cinq ans, il faut qu'elle soit assurée d'avance par une alliance en forme.

Sur ce point, les dirigeants américains n'ont sans doute pas été difficiles à convaincre. Leur tâche a tout au plus consisté à convaincre leur opinion publique que la sécurité de l'Europe intéresse directement celle de l'Amérique, et à lui présenter le futur pacte moins comme un engagement d'aide à l'Europe que comme un instrument de défense de l'Amérique.

Or, cette différence d'angle de vue se révèle essentielle quand il s'agit de formuler les engagements contenus dans le Pacte, et de définir soit le caractère et l'extension de l'assistance promise, soit les cas d'agression où elle doit être fournie.

L'assistance automatique

Pour les Européens, il n'est pas d'assistance qui soit pleinement valable si elle n'est pas automatiquement déclenchée par l'agression. C'est tout naturellement qu'ils ont inscrit dans le pacte de Bruxelles le principe de l'assistance automatique de tous à celui qui serait victime d'une agression. Pour les Américains, le principe même d'une alliance est déjà inusité, celui d'une alliance qui obligerait les fils d'Amérique à entrer en guerre, sans avoir le droit de se demander pourquoi, au seul signal d'un incident grave chez d'autres et à des milliers de kilomètres de chez eux, est proprement inadmissible ; il faut au moins que le Congrès ait le temps de dire son «O.K.», et nul gouvernement américain n'oserait présenter à l'approbation du Congrès un pacte qui ne laisserait pas au Sénat la prérogative qu'il a de dire le dernier mot avant toute intervention extérieure.

Il fallait donc trouver, pour le futur pacte, une formule qui satisfit à la fois le désir d'assistance rapide, et même ultra-rapide, des Européens, et les exigences à base de circonspection de la Constitution américaine. Il semble qu'on résoudra cet apparent dilemme en évitant le mot « automatique », mais en assurant un quasi-automatisme de fait de l'assistance en cas d'agression. C'est-à-dire que les modalités pratiques de l'assistance seront fixées d'avance, par un plan détaillé mis au point par les organismes militaires institués par le pacte, en sorte qu'à la minute même où le Congrès lâchera son «O.K.», toutes les forces américaines pourront entrer en action, comme y seront déjà entrées celles des autres signataires à qui leur Constitution ou leur coutume permet d'assumer des engagements d'assistance automatique. Le retard inévitable causé par la mise en marche du mécanisme constitutionnel américain sera du moins réduit au minimum.

Gustave AUCOUTURIER.

L'HUMANISME au service de la paix

Le nouveau directeur de l'UNESCO

C'est avec une vive satisfaction que l'opinion française a appris la nomination de M. Jaime Torrès-Bodet comme directeur général de l'U.N.E.S.C.O.

Homme d'Etat, diplomate, poète, romancier, M. Torrès-Bodet possède à la fois la culture éminente et l'expérience requises par ses nouvelles fonctions. Mais c'est avant tout un éducateur : ministre de l'Instruction Publique du Mexique il a été à la fois l'auteur et l'animateur d'un plan national d'éducation dont l'application se poursuit aujourd'hui et qui mérite d'être offert en exemple à bien d'autres pays.

La France ne saurait oublier qu'il a été professeur de littérature française et qu'il compte au nombre des meilleurs connaisseurs et des admirateurs de sa culture. Sa présence à la tête de l'U.N.E.S.C.O. symbolise la solidarité de l'Amérique et de cette Europe occidentale à la civilisation de laquelle les peuples latino-américains sont fiers de se rattacher.

Elle garantira un juste équilibre entre les valeurs spirituellees du génie latin et celles du monde anglo-saxon, dont la synthèse harmonieuse peut offrir à la société de demain un incomparable capital de science et d'humanisme.

* * *

L'expérience de ces trois années a fait apparaître dans le fonctionnement de l'U.N.E.S.C.O. des lacunes et des imperfections. Il appartiendra au nouveau directeur de cette institution d'en tirer la leçon. Notamment il est apparu que la gestion administrative était un peu lourde et que des réductions pourraient y être apportées au profit des organes d'action. C'est donc dans le sens d'une efficacité plus grande que la réforme technique de l'U.N.E.S.C.O. sera orientée. Dans le même ordre d'idées, certaines conceptions un peu théoriques ou d'une portée lointaine seront sacrifiées à des réalisations pratiques d'un intérêt immédiat. Citons par exemple la création des « bons de livres » qui doit résoudre un des problèmes les plus inquiétants de notre époque : la difficulté de se procurer des livres étrangers en raison des restrictions imposées par le régime des changes et des exportations. Il sera désormais loisible d'acheter aussi librement que dans le passé des ouvrages français à New-York ou dans toute autre capitale de l'étranger. Ainsi sera résolue une crise dont le rayonnement traditionnel de la pensée française était injustement affecté.

* * *

Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que l'idée d'une coopération intellectuelle mondiale a toujours trouvé dans la France sa principale animatrice. Elle a été défendus par elle dès 1922 à la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations créée sur l'initiative de Léon Bourgeois et ouverte sous la présidence de Bergson. Elle s'est affirmée dans l'oeuvre trop ignorée de l'Institut de Coopération intellectuelle qui siégea à Paris et fut mis par M. Edouard Herriot à la disposition de la commission. La France participa de 1942 à 1945 à toutes les conférences des ministres alliés de l'Education. Elle fit approuver, à la Conférence de San Francisco, la motion recommandant aux Nations Unies la convocation de la conférence d'où devait sortir l'actuelle organisation internationale de la coopération intellectuelle. M. Léon Blum soutint alors cette motion, en faisant valoir que « la paix entre les nations, pour être juste et durable, devait être fondée sur une connaissance et une compréhension réciproques ».

Peut-être n'y a-t-il pas d'oeuvre à laquelle la France se soit attachée avec plus de continuité et pour la réalisation de laquelle elle ait assumé plus d'initiatives que celle-là. La raison profonde en est qu'elle trouve dans sa propre culture les conditions d'universalité propres à en assurer le succès; il n'y a guère des grands mouvements spirituels qui firent progresser l'humanité auxquels elle n'ait donné l'empreinte de son génie et la puissance de sa diffusion.

* * *

On peut voir aujourd'hui plus loin. Jamais le monde n'a senti avec une angoisse plus fiévreuse la nécessité de s'unir. Jamais l'avenir de la paix n'est apparu plus rigoureusement conditionné par la création de nouveaux liens entre les peuples. Jamais l'idée d'une fédération, à l'échelon mondial ou européen, ne s'est imposée avec plus d'impérative netteté aux élites de tous les pays.

L'U.N.E.S.C.O. constitue une fédération spirituelle l'embryon d'un gouvernement international des savants et des penseurs. Il est permis d'y voir la préfiguration d'une solidarité politique universelle, l'ébauche d'une réalisation de cette « civitas mundi » qu'ont rêvée tour à tour les papes, les humanistes et les philosophes.

Albert MOUSSET.

La réponse du serf

C'est une histoire moyennageuse. Un vilain est soupçonné d'avoir volé son seigneur. On l'arrête. Mais il nie. On l'interroge pendant trois heures. Il nie toujours. Alors on décide de le passer à la torture. On lui passe les brodequins. On serre. Il s'obstine à nier. On le serre encore plus fort. On entend les vis qui crissent. On lui serre les pieds à les broyer. Le vilain nie toujours. Au bout de deux heures, le vilain fait un signe de la main. Il veut parler. On desserre les brodequins. Et on lui demande :

— *Qu'est-ce que tu as à dire ?*

— *Vous n'auriez pas la pointure au-dessus ?*

Concessionnaire de la Publicité à Alexandrie
Messrs. MASRI & ABOUDARA
26, Rue Fouad

Il faut unifier l'économie mondiale pour sortir du chaos

D'un point de vue général, il est de grand intérêt de mettre en parallèle les conditions de vie du Français et du Belge, qui ont traversé les mêmes épreuves... et de l'Américain... ou du Suédois (dont les sorts ont été différents).

On peut dire à cet égard que la masse de denrées de première nécessité qui coûte 100 heures de salaire du manoeuvre en France, en 1948, se paie 40 heures en Belgique, 16 h. 30 en Suède et 10 h. 30 aux Etats-Unis. En d'autres termes si, pour ces denrées, on représente le pouvoir d'achat de l'ouvrier français par 1, celui des autres est : pour la Belgique de 2,5; pour la Suède de 6; pour les Etats-Unis de 9,5.

Ce qui aboutit dans les pays les plus défavorisés à ce que la nécessité de manger pour vivre oblige à rogner sur les dépenses diverses.

Si nous voulons comparer, à titre d'exemple, que le complet-veston qui, au plus bas prix, est affiché à Paris 8.500 francs, soit 200 heures de salaires, est en vente libre à Bruxelles à 2.200 francs belges, soit 130 heures de salaires, et à 160 couronnes à Stockholm, soit 80 heures.

De telles comparaisons démontrent à la fois le chaos économique du monde et les inégalités les plus criantes résultant de l'économie closonnée n'obéissant plus qu'à des fins autarciques surannées, surtout si l'on considère que le sort des petites nations momentanément privilégiées et de professions vivant encore sur une avance acquise, seront demain les proies désignées d'une égalité qui ne pourrait s'établir que dans la misère générale, c'est-à-dire le nivellement le plus certain au plus bas niveau.

La situation économique et le plan quadriennal de la Grande-Bretagne

La Crise commerciale Britannique

La crise commerciale britannique est au coeur même des difficultés économiques rencontrées par le pays; or, elle est faite de deux éléments : déficit commercial persistant et impossibilité de le résorber par les moyens traditionnels.

Le déficit commercial

On pouvait espérer, en 1945, que la Grande-Bretagne, soulagée du fardeau de la guerre, pourrait se libérer de la masse d'importations énormes imposées par la conduite même de la guerre; en réalité, loin d'être diminuées par le retour à l'état de paix, les importations furent au contraire accrues par lui : nécessité de reconstituer les stocks épuisés par la guerre, nécessité de rééquiper des usines à reconvertir et dont le matériel était passablement vieilli, nécessité d'améliorer le niveau de consommation pendant l'inévitable période de détente qui succédait à son effort ininterrompu de 5 années de lutte; loin de s'arrêter, les importations augmentent et passent même de 1.103 millions de livres sterling en 1945, à 1.297 millions en 1946 et 1.787 millions en 1947.

Du moins, la reconversion industrielle allait-elle permettre d'augmenter le niveau des exportations? Celles-ci augmentent certes, passant de 238 millions de livres en 1942 — année la plus mauvaise — à 962 millions de livres en 1946 et 1.196 millions de livres en 1947, Mais elles n'augmentent pas assez et pour deux groupes de raisons : d'abord l'industrie britannique se trouve en butte à la concurrence souvent victorieuse d'industries étrangères qui ont tiré parti de la guerre pour lui ravir des marchés ou pour se réserver le marché de leur propre pays; tel est le cas des Etats-Unis, de la plupart des pays du Commonwealth, notamment du Canada, de l'Australie, de l'Union Sud-Africaine et de l'Inde. Le Japon lui-même, remonté économiquement par les Etats-Unis, recommence, à partir de 1947, à concurrencer victorieusement sur les marchés asiatiques et même africains les cotonnades anglaises. Quant aux marchés d'Europe centrale, l'U.R.S.S. y a purement et simplement capté à son profit les avantages commerciaux qu'y avait acquis l'Allemagne depuis 1933; de là, la réduction des exportations britanniques de cotonnades et de produits métallurgiques.

En second lieu, l'après-guerre ne met pas fin à la crise charbonnière et la Grande-Bretagne est même obligée, à la fin de 1946, d'une part de réduire à un niveau très bas ses exportations de charbon, d'autre part de diminuer les allocations de charbon à l'industrie, ce qui ralentit la reprise industrielle, en particulier dans la sidérurgie et les industries textiles. Le jeu combiné de ces deux groupes de facteurs entraîne une réduction importante des trois postes d'exportations traditionnels du pays : charbon, textiles et produits mécaniques et métalliques.

Plus grave encore, ce déficit est surtout important avec l'hémisphère occidental, en particulier avec les Etats-Unis, qui n'ont aucun intérêt à acheter des produits britanniques, fournis par eux-mêmes en abondance pour leur propre consommation, et qui sont, au contraire, les seuls à pouvoir fournir aux Britanniques les biens d'équipement indispensables, outre certains métaux et certains produits alimentaires. Le déficit purement commercial entre la Grande-Bretagne et l'hémisphère occidental s'est ainsi élevé, en 1947, à 556 millions de livres sterling. Or, cette crise commerciale, ainsi doublement grave, se déclarait à un moment où la Grande-Bretagne ne pouvait utiliser aucun des moyens traditionnels pour rétablir l'équilibre de sa balance des paiements.

Les moyens traditionnels pour résorber le déficit

Trois moyens s'offraient jadis à un pays déficitaire pour rétablir sa balance des paiements : les exportations invisibles, les prêts, les envois d'or.

Or, la guerre a considérablement réduit le poste des « exportations invisibles » : la réduction de la marine marchande britannique a diminué dans des proportions énormes le poste du fret : en fait, la Grande-Bretagne n'en a retiré en 1947, qu'un bénéfice de 30 millions de livres. Les revenus provenant des investissements à l'étranger ont été eux aussi fortement comprimés, à cause de la politique nécessaire de désinvestissement poursuivie pendant la guerre et depuis la fin de la guerre : l'aliénation des investissements a été, pour la Grande-Bretagne, un moyen commode pour se libérer des dettes en sterling, bloquées à Londres et dues à des pays sud-américains. La Grande-Bretagne a ainsi aliéné au total 3.800 millions de livres d'investissements. Les revenus britanniques à l'étranger se sont ainsi réduits à 50 millions de livres en 1947.

Bien plus, s'il y a des recettes invisibles, les dépenses invisibles se sont accrues : frais de tourisme — 50 millions en 1947 —, services des emprunts payables à l'étranger, etc..., représentant un total de 219 millions. Au total, la balance des éléments invisibles, loin de soulager la situation commerciale, l'aggrave, car elle ajoute au déficit provenant du déséquilibre des importations et des exportations un nouveau poste déficitaire assez important — 194 millions de livres en 1947. Le grand remède d'avant-guerre n'existe plus.

Le *prêt* représente une deuxième solution, provoquant un allègement provisoire au prix de nouvelles difficultés, car il alourdit le service d'une dette déjà très lourde. La Grande-Bretagne, sous l'emprise de la nécessité, a dû néanmoins y avoir recours et reçut de nouveaux prêts de plusieurs pays, notamment du Canada et des Etats-Unis. Tel fut l'objet de l'accord financier anglo-américain du 5 décembre 1945. Mais l'ampleur du déficit a absorbé en 18 mois la presque totalité du prêt américain, dont il ne restait plus, en juillet 1947, qu'un modeste reliquat de 100 millions de livres. Pendant quelques mois, la Grande-Bretagne n'en eut même plus la libre disposition, parce qu'en août 1947 elle était revenue à l'inconvertibilité de la livre sterling. Le prêt était, en tout cas, épuisé au printemps 1948 et, sans l'aide Marshall, la Grande-Bretagne eût été acculée, un peu plus tard que la France, mais de manière aussi brutale, à la réduction massive de ses importations. La solution du prêt n'était donc que provisoire.

Restait la solution de détresse, l'aliénation de « stocks d'or » ; la Grande-Bretagne s'y résigne à partir du 1er septembre 1947, avec un premier envoi de 20 millions, suivi à peu de semaines d'un second envoi de 30 millions ; on put même craindre un moment, durant l'automne de 1947, qu'au rythme d'alors des livraisons le stock d'or britannique fût totalement épuisé au printemps de 1948. En fait, au 31 mars 1948, il restait encore 552 millions de livres sterling d'or dans les caves de la Banque d'Angleterre et on prévoyait alors une aliénation supplémentaire de 80 millions durant le second trimestre de 1948, ce qui risquait de faire tomber l'encaisse à un niveau proche de la marge de sécurité indispensable.

Seule, une politique gouvernementale nouvelle pouvait permettre de faire face à une crise apparemment insoluble par les remèdes traditionnels.

J. CHARDONNET.

la FEMME et la Mode

FEMMES en Forme de SONNETTE

... ET DICTIONNAIRE DES SOUS-ENTENDUS.

« *Telles qu'en elles-mêmes l'éternité les change* », *pourrait-on dire de toutes les femmes. Car, au fond, les femmes d'aujourd'hui sont-elles sur bien des points différentes de ce qu'elles étaient hier (et qu'elles seront probablement encore demain) ? Et les propos sur les femmes n'ont, pas non plus beaucoup varié. Rien n'est plus révélateur à ce sujet que les pages qu'Alphonse Karr, un auteur du siècle dernier, un peu oublié et digne peut-être d'un meilleur sort, leur a consacrées dans* Femmes *et* Encore les Femmes.

Si Alphonse Karr a parfois « égratigné » les femmes, il a eu cependant un souci assez rare à son époque : il a voulu faire justice de tous les sarcasmes ridicules dont on les avait accablées depuis Euripide et le roi Solomon.

« ...Mais, remarque-t-il, quand j'entends les hommes se faire gloire de penser beaucoup de mal des femmes et lutter entre eux d'appréciations sévères ou ironiques à leur sujet, il me semble être dans une antichambre où les domestiques, en gardant les manteaux, disent à l'envie du mal de leurs maîtres, ce qui n'empêche pas qu'ils ne craignent rien tant au monde que de perdre leurs places et se faire renvoyer. »

* * *

Il ne craint pas toutefois de s'attaquer aux outrances de la mode féminine et dans un chapitre intitulé « La femme de crin », il a le courage de s'élever contre les crinolines « qui trahissent le secret qu'il y a des *marchands de hanches* et de mille « autres choses » encore. « ...Et, dit-il, il est cruel pour un homme de se demander si son coeur n'a pas battu pour des attraits empruntés à la crinière d'un cheval de fiacre. »

Il ajoute : « Les vastes dimensions des jupes donnent aux femmes la forme d'une sonnette... La largeur des hanches est une forme naturelle à la femme et, à ce titre surtout et à quelques autres d'un aspect fort agréable, mais pourquoi ajouter encore à ces ampleurs d'autres ampleurs contestables, de l'invention des couturières ? »

Il incrimine aussi les *rangées de volants* :

« ...Ces rangées de volants descendant depuis la ceinture jusqu'au bas de la jupe doivent, pour être corrects, être bouffants et non froissés... Or, comment s'asseoir dessus sans les friper ?... Il faut donc, quand une femme se lève, qu'elle commence par rajuster les trois rangs de volants sur lesquels elle était assise avec un geste qui rappelle celui d'un singe qui se gratte... »

* * *

Alphonse Karr égrène des réflexions judicieuses et narquoises dont quelques-unes sont devenues proverbes :

« ...La toilette d'une femme est un autel aux Dieux inconnus. »

« ...Moins on est vêtue, plus on est « habillée ».

« ...Les femmes pour la plupart ne nous aiment pas; elles ne choisissent pas un homme parce qu'elles l'aiment, mais parce qu'il leur plaît d'être aimées par lui. »

« ...Toute femme trouve un homme faible et un peu bête chaque fois qu'il fait pour une autre ce qu'elle ne trouve que juste et raisonnable que l'on fasse pour elle. »

« ...Quelque horreur qu'inspire une violence amoureuse à la femme qui en est l'objet, il est à remarquer qu'elle en inspire bien davantage aux femmes à qui elle n'est point faite... »

* * *

Notre aimable philosophe a observé aussi que s'il y a des petits garçons, il n'y a pas de petites filles, il n'y a que de petites femmes.

« Dès l'âge de six ans, une femme n'a plus guère à gagner qu'en dimensions. »

Jamais petite et toujours jeune... Alors ?

« Tout au moins la femme n'est pas vieille tant qu'elle inspire de l'amour. »

* * *

Il trouve le décolleté des femmes exagéré et déclare que « la pudeur est la plus sûre des coquetteries ».

« ...Les femmes augmentent singulièrement leurs charmes en les cachant aux yeux, l'imagination est généreuse et leur rend délibérément au centuple tout ce qu'elles dérobent aux regards. C'est au bénéfice de l'amour qu'ont été inventés les vêtements et peut-être la pudeur elle-même. »

C'est la thèse que soutiendra cinquante ans plus tard Anatole France dans les pages célèbres de *l'Ile des Pingouins*.

Sur les définitions de la beauté :

« Les femmes, quand il s'agit de femmes, jugent de la beauté qui se prouve, les hommes seuls peuvent reconnaître celle qui s'éprouve. Et cette dernière est la vraie.

D'où il arrive que les femmes passent une partie de leur vie à s'étonner et à se scandaliser des passions qu'excitent certaines femmes qui n'ont pas une beauté conforme au programme arrêté entre elles. »

* * *

Il existe à l'usage des femmes tout un dictionnaire de sous-entendus. Celui qui n'entend pas ou ne parle pas cette langue doit renoncer au commerce des femmes...

En voici quelques échantillons empruntés par Alphonse Karr à la langue féminine de son temps. Certains nous feront sourire parce qu'ils n'ont plus grand sens pour nous, mais d'autres nous laisseront tout rêveurs, à cause de leur survivance....

« *Il faut bien être propre* (!) Il ne s'agit pas seulement de savon et de pâte d'amande, mais j'entendais hier une femme répondre à un mari qui lui reprochait avec amertume des dépenses excessives : *Il faut bien être propre ! Ne pas être à faire peur... N'avoir pas une robe à se mettre... Etre comme tout le monde...* Cela veut dire : avoir des robes, des dentelles, des chapeaux en nombre égal, en magnificence égale à celle des femmes que l'on connaît et les avoir un peu plus chères, un peu plus hautes et un peu plus frais qu'elles.

« ...Les femmes bien élevées ne se servent jamais, à l'égard des autres femmes, de phrases malsonnantes. Comme les sauvages, elles lancent des flèches élégantes, empennées de plumes de pourpre, d'azur et d'émeraude, dont la pointe est empoisonnée. »

Elles se servent de compliments vénéneux.

Ainsi, *une femme bien faite* est une femme dont on nie la figure.

Une belle personne, c'est une femme qui n'est plus très jeune, qui a la taille un peu épaisse et qui manque d'élégance.

Si on veut pousser cette injure jusqu'à la dernière limite, on dit : *Elle a une belle santé.*

Une femme d'esprit, une femme très aimable, c'est une femme qui n'est ni jolie, ni bien faite.

Une bonne personne cela veut dire laide et bête. *Une excellente personne* est un gros mot que je ne traduirai pas ici.

...On répond : *C'est une inconséquence*, à une accusation grave portée contre une autre femme. Cela a un triple effet excellent : 1) On paraît indulgente; 2) on accepte comme vraie l'accusation portée et on ne la nie pas; 3) cela excite l'accusateur à appuyer un peu pour justifier la sévérité de son jugement.

Vous ne me comprenez pas, signifie : « Vous me comprenez trop bien, et vous ne voulez pas croire aux mensonges que j'avais espéré vous faire accepter... »

* * *

Arrêtons là nos citations. Elles tendraient à prouver que nos bisaïeules avaient bien de la malice et il est convenu qu'au bon vieux temps, on était moral et un peu niais.

Terminons sur Alphonse Karr avec cette vignette mélancolique :

« Le bonheur ! c'est cette maison si riante au toit de chaume couvert de mousse et d'iris en fleurs. Mais il faut rester en face. Si vous entrez dedans, vous ne la voyez plus. »

Emile BRUYERE.

Elégance discrète d'une écharpe négligemment nouée sur un tailleur d'après-midi. (Jean Dessès).

Joli modèle de tricot

VESTE bleu turquoise rayée bordeaux à exécuter en laine 6 fils de l'Ange Gardien, aiguilles de 3 mm, 600 gr. de laine bleue, 150 gr. de laine bordeaux.

Cette veste s'exécute au point de côtes 1 m. end 1 m. env., la rayure de couleur en jersey simple.

Commencer par 5 rgs de côtes avec la laine bleue, puis 1 rg de jersey, tout à l'endroit. Prendre ensuite la laine bordeaux et faire deux rg de jersey simple, reprendre ensuite les côtes en bleu. Tout le travail s'exécute de la même façon.

Cette veste est faite pour la taille 44.

Il est donc préférable que la lectrice fasse un patron sur ses mesures et d'après le schéma, en diminue ou augmente le nombre de mailles. Pour une taille 44 voici les mesures :

DOS :

Hauteur totale : 65 cm.
Hauteur jusqu'à emmanchure : 45 cm.
Largeur : 48 cm. à la taille : 40 cm.
dessous de bras : 48 cm., emmanchures après diminutions : 39 cm 1/2,
épaule : 14 cm 1/2.

DEVANT :

Hauteur totale : 68 cm.
Hauteur jusqu'à emmanchure : 46 cm.
Largeur : 30 cm., à la taille : 25 cm.,
dessous de bras : 29 cm., emmanchures après diminutions : 21 cm., épaule : 14 cm 1/2.

DOS : Monter environ 115 mailles, ce qui doit vous donner 48 cm. Travailler pendant 12 cm, puis diminuer tous les 4 rg, à chaque bout de l'aiguille, jusqu'à la taille. Après ces diminutions, il vous restera 40 cm, sur une hauteur de 22 cm, constituant la basque. Prendre des aiguilles fines (2 mm) et tricoter une dizaine de rg pour bien marquer la taille. Reprendre les grosses aiguilles et augmenter d'une maille tous les 4 rg. pour obtenir sous l'emmanchure 48 cm. Votre travail doit avoir à ce moment 45 cm de hauteur. Fermer trois fois 3 m. jusqu'à ce que vous ayez la carrure voulue, 39 cm environ. Tricoter 20 cm d'emmanchure, fermer l'épaule qui doit avoir 14 cm 1/2, en 3 fois, arrêter le milieu du dos droit, fermer l'autre épaule de la même façon que la première.

DEVANT : Monter 80 m. environ, soit 30 cm. Comme pour le dos, après 12 cm., diminuer sur le côté de la couture 1 m. tous les 4 rg. A 19 cm. du bas faire l'ouverture de la poche de 13 cm. en s'arrangeant pour que le bord de celle-ci tombe dans la côte 1 et 1, cela évite un ourlet. A la taille, après les diminutions, il doit vous rester 20 cm. de largeur sur une hauteur de 22 cm, ce qui constitue la basque. Prendre les petites aiguilles et tricoter une dizaine de rangs. Reprendre les grosses aiguilles et augmenter d'une maille tous les 4 rg. du côté couture, 5 cm. avant l'emmanchure, commencer les diminutions du décolleté en prenant 2 m. ensemble tous les 2 rg. En arrivant à l'emmanchure, vous devez avoir 29 cm. de large sur une hauteur de 46 cm. Rabattre 3 fois 5 m. pour obtenir 7 cm. de creusage à l'emmanchure, ce qui est très important pour le montage de la manche. Tricoter pendant 22 cm. en continuant vos diminutions de l'encolure. Arrêter l'épaule en 3 fois, comme pour le dos, l'épaule doit mesurer 14 cm. 1/2.

Faire l'autre devant de la même façon, mais en intervertissant l'ordre.

MANCHES : La manche se commence par le haut. Monter 29 mailles, augmenter une maille à chaque bout de l'aiguille jusqu'à obtenir 36 cm. de large, diminuer 1 m de chaque côté tous les 6 rg., jusqu'au bas de la manche qui doit avoir 20 cm. environ. Hauteur totale de la manche 65 cm. Arrêter dans les côtes.

BORDURE : Faire une bande en biais sur 12 m. en augmentant au bout de l'aiguille et en prenant 2 m. au commencement. Il en faut environ 1 m. 50, suivant la longueur de la veste. Il faut bien la repasser en tirant avant de l'appliquer et ne la poser que la veste montée et bien repassée. Ayez soin de ne pas coudre les intervalles faisant boutonnière. Coudre à points devant et rabattre à points de côté.

La veste terminée et les coutures cousues, bien repasser à la patte-mouille. Fixer à l'intérieur de la taille un gros grain pour marquer celle-ci. Ajouter aux épaules des épaulettes recouvertes d'un tissu léger, coudre les boutons.

Timides, portez des gants !

COMMENT s'habillent aujourd'hui les enfants "à la page"

Feuilletant l'autre jour le « Journal des Demoiselles », je me suis attardée au chapitre consacré à l'élégance enfantine.

La gravure que j'avais sous les yeux représentait un petit garçon et une petite fille de la plus haute élégance...

Elle était d'une incroyable cocasserie...

Le malheureux enfant portait, comme son père, une redingote ample et bouffante et un pantalon étroit et collant, ses pieds étaient chaussés de bottines pointues et sa tête coiffée d'un chapska. La petite fille, elle aussi, portait des pantalons invraisemblablement ornés de guipures, de dentelles... La robe qui descendait jusqu'au mollet était taillée dans un tissu épais et soyeux, un col et des poignets d'Irlande accentuaient sa préciosité ridicule, une capote alourdie de ruches et de rubans complétait l'ensemble.

Nous n'osons imaginer l'inconfort de ces vêtements qui tenaient plus du meuble que du costume...

* * *

Les enfants de 1948 sont plus favorisés. La mode de la jeunesse, cet âge heureux qui va de l'enfance à l'adolescence, est aujourd'hui rationnelle.

En effet, tout vêtements qui empêche un enfant de s'ébattre et de vivre semble un méchant artifice, toute excentricité, une offense. L'élégance des jeunes se doit d'être avant tout extrêmement simple et confortable; une robe dans laquelle un enfant ne se sent pas à l'aise pour jouer est une mauvaise robe; aussi chez les créateurs spécialisés, chez Jane Sylvain entre autres, ce premier grand couturier pour enfants, la mode demeure-t-elle en général sportive dans son ensemble. Un aspect net, de l'ampleur, mais sans godets, une carrure aisée, mais non rigide, une coupe simple et des détails gentiment raffinés. Telles sont, dans l'ensemble, les caractéristiques de la mode pour enfants en 1948-49.

Pour les petites filles

Les manteaux amples aux emmanchures raglan, traités dans de souples lainages — ratines bleu marine, pied-de-poule, tissus aux petits dessins géométriques ou finement rayés — se portent pour le matin sur des jupes écossaises taillées légèrement en forme ou plissées et des pull-over pour les sorties plus habillées, sur des robes aux corsages agrémentés de découpes, de jeux de fronces, de petits plis, de ces travaux d'aiguille qui enrichissent les étoffes les plus simples.

Pour les garçons

La mode varie peu dans l'ensemble; les pardessus et les manteaux demeurent de style classique, assez longs. Les pantalons de « golf » et les « norvégiens » connaissent une vogue croissante due à leur port si pratique; ils s'accompagnent d'une chemise de fine laine de teinte claire sous le pull-over de lainage ou le chandail tricoté.

Pour les jeunes filles

L'écossais dans les teintes adoucies permet de réaliser d'adorables petits tailleurs ou deux-pièces. Les robes chemisier, à empiècements carrés, en forme de coeur ou en trapèze; les jupes à gros plis plats piqués demeurent les préférées; on choisit pour elles de fins lainages dans les tons pastellisés, de grosses bourrettes de soie. Pour ajouter à leur féminité juvénile, on éclaire encore l'encolure d'un petit col Claudine en toile glacée ou en précieuse valenciennes.

Des manteaux vagues ou de classiques redingotes qui se portent avec des robes sont, soit bleu marine, soit marron, soit au contraire de la même couleur que la robe.

Pour le premier bal, les jeunes filles ont le choix entre la fragile robe de tulle, mousseline ou organdi, au corsage moulant le buste, à l'immense jupe gonflant sur la crinoline, ou, au contraire, les robes plus simples nouées à la ceinture et choisies dans des tissus clairs, à pois ou très discrètement brodés.

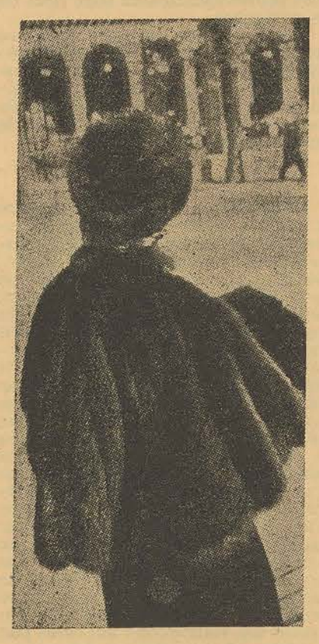

par TEMPS FROID

Le Ruban

FRIVOLITE DE LA FEMME

Le ruban a sa place toute marquée dans les sachets féminins, comme il l'a sur les chapeaux et sur les robes. Chatoyant, léger ou profond, il apporte une note jeune et fraîche partout où il apparaît. Et il n'est pas un endroit où il ne trouve mieux sa place que dans la chevelure féminine. Autrefois, toutes les très jeunes filles l'employaient sans savoir en jouer. Aujourd'hui, mille combinaisons en font un ornement de choix. Qu'il soit placé par le coiffeur pour rehausser une coiffure et la rendre plus habillée, qu'il soit au contraire le secours de la femme elle-même dont l'arrangement capillaire est un peu dérangé, il est l'adjuvant de choix qui égayera et rajeunira le visage.

Tous les rubans sont valables selon la teinte des cheveux, celle de la robe De taffetas hiératique ou de velours soyeux, sombre ou clair, il mettra une note de féminité très aiguë dans la chevelure. Plusieurs tons peuvent être utilisés dans le même enroulement ou dans les mêmes torsades. Il faut seulement veiller à ce qu'il s'harmonise avec la forme de la tête et qu'il ait plutôt tendance à la faire «petite», comme le veut la mode, qu'à l'alourdir. D'ailleurs, par sa texture même, il a tendance à discipliner les cheveux.

Il sera très précieux encore pour les très jeunes filles qui ont pris l'habitude, à tort ou à raison (c'est le plus souvent une raison d'économie qui les guide), de sortir tête nue. Là, il aura toute sa valeur et il apportera une note très soignée. Il donnera une impression de « fini » qui ne se dégage jamais sans lui. Toutes les combinaisons sont possibles depuis le simple velours noir posé à plat et noué à la nuque sur les cheveux, jusqu'au velours tressé formant diadème en passant par tout le jeu des noeuds plats ou légèrement bouffants, qu'ils soient de taffetas, de faille, de satin ; qu'ils soient noirs, mordorés ou d'une teinte tranchant nettement sur le ton de la chevelure.

★ Pour acquérir un charme nouveau, tout de finesse et de distinction, choisissez des nuances de rouge s'harmonisant avec votre nouveau lipstick *Max Factor Hollywood*. Trois tons pour toute blonde, brunette, châtaine ou rousse. Des tons nouveaux et délicats de pastel... entièrement différents de tout ce qui a été crée jusqu'ici.

TROIS TONS CRÉÉS POUR VOUS...
s'harmonisant avec votre teint... et votre personnalité

BLONDES	CHATAINES	BRUNES	ROUSSES
Clear Red No. 1	Clear Red No. 2	Clear Red No. 3	Clear Red No. 1
Blue Red No. 1	Blue Red No. 2	Blue Red No. 3	Blue Red No. 1
Rose Red No. 1	Rose Red No. 2	Rose Red No. 3	Rose Red No. 1

créé par Max Factor Hollywood

★ En vente dans les principaux Magasins, Pharmacies et Drogueries ★

Distributeurs : VITTA & Co. - Le Caire - Alexandrie

R.C 3303

2, Midan Soliman Pacha — Téléph. 41895 - 49677

Les Lettres

UNE GRANDE DAME DE LETTRES:

LA PRINCESSE Chivékiar d'Egypte

PAR GASTON BERTHEY

Gœthe, dans « Dichtung und Wahrheit », l'oeuvre où il a sans doute le mieux exposé sa conception de l'humanité, définit avec un génial laconisme les rôles respectifs de l'aristocrate et du bourgeois. Le premier se doit d'être un animateur tandis que le second s'efforce de réaliser.

Il ne m'appartient pas ici d'évoquer l'animatrice hors pair que s'affirma la Princesse Chivékiar dans de multiples domaines qui vont de la bienfaisance au féminisme en passant par la politique. Mais je dois insister sur le miracle incarné que reste, dans nos mémoires, cette patricienne musulmane qui, tout en s'acquittant avec grâce des éclatants devoirs de son rang, se révéla écrivain et artiste de haute valeur.

Dès sa jeunesse, elle avait manifesté un goût très vif pour les Lettres et l'Histoire. Les institutrices françaises qui présidèrent à son éducation s'étaient émerveillées des poèmes et des maximes qu'elle essaimait, comme de son sentiment de la grandeur monarchique et du culte qu'elle vouait à son bisaïeul, le Grand Mohamed Aly, disparu de la scène du monde en 1849, dix-huit ans avant sa propre naissance.

C'est d'ailleurs cette vénération filiale qui l'incita sur le tard à affronter le grand public, car, jusqu'en 1933, date où parut « Mon Pays » : « La Renaissance de l'Egypte, Mohamed Aly », elle avait eu la pudeur de garder inédite sa production littéraire.

Voici dans quelles circonstances elle se décida à sortir de sa réserve. l'anecdote vaut d'être contée qui montre que la Princesse Chivékiar, la soixantaine atteinte, gardait intact l'esprit d'entreprise, l'accoutumé privilège des être à la fleur de l'âge.

Au cours d'un déjeuner chez une notoriété parisienne, la Comtesse de Clermont Tonnerre, qui n'avait sans doute plus présente à l'esprit la généalogie de Son Altesse Royale, traita étourdiment Mohamed Aly d'aventurier enturbanné... La méconnaissance dont était victime le plus grand génie de l'Orient Moderne décida celle-ci à prendre la plume pour la défense et l'illustration de son glorieux ancêtre.

Dans une courte préface où l'émotion court sous la sobriété des termes, elle a précisé le dessein poursuivi. S'adressant à son pays « qui renaît au progrès et à l'enthousiasme » elle déclare :

« Mais un homme a créé l'Egypte nouvelle, souveraine et indépendante après des siècles de tristesse et de soumission; il n'a pas atteint son but lui-même, mais le temps a fait son oeuvre, et tu es près du succès; tu es même dès aujourd'hui indépendante en droit. C'est le livre de ta seconde liberté et souveraineté que je voudrais écrire avec courage... Ton rénovateur est peu connu tel qu'il fut, c'est lui, attaché à son oeuvre d'indépendance, que je veux montrer et faire apprécier.»

En outre, cet auteur, qui dispose d'un si beau brin de plume, se plie modestement dans un noble souci d'impartialité au minutieux travail du chartiste. « Nous avons des textes parlants, laissons-les parler, » proclame la princesse Chivékiar.

Tout au long de son récit, elle s'efface autant que possible derrière des autorités incontestables. Elle restera fidèle à la formule qu'elle a si bien frappée : « Les textes ne doivent pas être trahis. » Nulle part l'arrière-petite-fille du héros, qui aurait pourtant, elle, l'excuse d'une « affectueuse admiration », ne tombera dans ce pêché mignon de tant d'historiens : solliciter les textes.

Au début, de sobres pages, toutes de son cru, sur l'enfance du futur vice-roi, qui se révélait déjà, par un courage et des qualités extraordinaires, digne des plus hautes destinées. Et c'est sans recourir à des citations qu'elle mettra en relief les premières étapes de sa carrière en Egypte. A propos de sa double lutte contre le gouverneur turc Houssein et surtout Taher el Ahmed, à qui il arrache le pouvoir au bout d'un mois pour le garder lui-même quarante-quatre ans, elle écrira, douée d'une lucidité encore accrue par la fréquentation des grands de ce monde : « Jeté au milieu d'égoïsmes acharnés à se détruire, ambitieux lui-même, la tête pleine des prophéties du vieux cheikh et des Bohémiens de Kavala, il pensait que toute autre considération que celle de l'intérêt de l'Egypte, liée d'ailleurs à son propre intérêt, eût été une duperie de sa part. Il songeait peut-être à se servir de sa force matérielle et morale pour monter très haut, tout en anéantissant Houssein et en ébranlant même l'Empire Ottoman. »

Il faut féliciter l'auteur d'avoir su montrer avec une vigoureuse simplicité comment Mohamed Aly en vint à identifier son destin à celui de son pays d'adoption. Lorsqu'en 1906, à l'instigation des Anglais, la Sublime Porte envoya une flotte à Alexandrie et donna l'ordre à Mohamed Aly, devenu le gêneur, d'aller prendre possession du pachalik de Salonique, nous lisons : « C'est fort de l'appui populaire et du dévouement de ses troupes qu'il refusa d'obéir à cette injonction et le Sultan dut le confirmer à nouveau dans la possession de son gouvernement d'Egypte. »

Comme suprême commentaire sur le fameux massacre des Mamelouks dans la Citadelle, cette phrase de Mohamed Aly dite d'une voix tremblante à son médecin, le Génois Mudrici, alors que s'achevait l'extermination des princes circassiens qui « volaient l'Egypte, la mettaient à feu et à sang » : « Que le Tout-Puissant me pardonne ! Je sais que ce massacre est effroyable, mais ce sang devait couler, c'était fatal, le salut de l'Egypte l'exigeait. »

Puis voici la plus grande Egypte, les campagnes glorieuses de ses fils Ismail et Ibrahim, et les difficultés qui en résultent avec l'Europe.

La Princesse Chivékiar fait maintenant un judicieux usage des citations qu'elle a butinées avec une conscience de Bénédictin. Celle-ci met en pleine lumière la finesse diplomatique de Mohamed Aly.

La campagne de Syrie s'achevait en triomphe, Ibrahim poussait ses troupes vers Constantinople. Les Puissances intervinrent afin de provoquer une paix qui privât l'Egypte du meilleur de ses conquêtes. Un arrangement direct avec la Turquie, lui faisait-on comprendre, serait inexistant sans le consentement de l'Europe. Sans discuter en vertu de quel droit les Puissances s'interposaient, il déclara avec un sourire :

« L'Europe, elle compte sur nos dissentiments ! L'Europe, elle ne sait ce qu'elle veut; elle n'existe pas. Que veut la Russie, fermer les Détroits ?... ou descendre à la Méditerranée ?... L'Autriche surveille ou appuie la Russie. La Prusse n'a qu'un horizon allemand. L'Angleterre sait ce qu'elle veut mais elle ne s'entend pas avec la Russie. S'entend-elle avec la France ? Entente cordiale ? Impossible. Elles sont rivales à Gibraltar, à Alger, à Malte; elles se disputent la Méditerranée en ce moment-ci même. C'est une loi de nature, que voulez-vous ? Les Puissances ne peuvent y échapper; puisqu'elle ne s'entend pas l'Europe est impuissante, elle n'aboutira pas à une solution de la question d'Orient, ni même de la question égyptienne. »

Quelle belle leçon de grande politique ! — et qui reste d'actualité pour peu qu'on l'ajuste à l'échelle mondiale...

L'ombre de l'auguste écrivain ne saurait, je pense, m'en vouloir d'avoir tant insisté sur l'oeuvre qui lui tenait à coeur qu'il ne m'est plus possible de m'étendre sur ses deux charmants romans d'amour : « Hayran, la petite esclave du Harem » et « Nefressres ». Ce sont en vérité deux contes un peu à la manière du XVIIIème siècle qui ressuscitent, dans une langue vibrante et pure comme le cristal, les moeurs du commencement du XIXe. siècle et de l'antiquité pharaonique.

La princesse Chivékiar d'Egypte
(Cliché Weinberg).

On y constate de surplus le don remarquable de faire revivre amoureusement le faste oriental.

Ce faste — autre facette de son éblouissante personnalité — elle sut le faire revivre non seulement par la magie du style mais encore dans la réalité du présent.

Les fêtes qu'elle organisa, jamais ceux qui ont eu le privilège d'y assister ne les oublieront. Je me contenterai d'en évoquer deux. D'abord la plus ancienne en date, au profit d'oeuvres de bienfaisance, qui, dans le cadre du vénérable palais de Mohamed Aly à Choubrah, représentait en une suite de merveilleux tableaux vivants l'arrivée en gondole d'Haroun el Rachid. Le spectacle arracha à l'un des plus fameux producers d'Hollywood cet éloge : « Dommage que Son Altesse ne daigne pas devenir metteur en scène... Je l'engagerais à prix d'or! »

La seconde, qu'elle donna en son propre palais de la rue Magliss el Nouab le 11 février 1947 fut aussi la dernière de celles qui célébrèrent fidèlement pendant une longue période l'anniversaire de S.M. le Roi Farouk et que le Souverain ne manquait jamais d'honorer de Sa présence.

Cette fête d'un éclat extraordinaire, le destin la transforma en suprême apothéose... Pour en assurer la réussite, la Princesse avait négligé les conseils de ses médecins qui recommandaient le repos à cause de la maladie contre laquelle elle luttait depuis quelques années.

Cet effort l'avait épuisée. Elle n'eut même pas le temps de recevoir la cravate de la Légion d'Honneur que le Gouvernement Français — elle l'apprit par câble — lui décerna le 14 février, trois jours plus tard. Elle était la sixième femme à se voir octroyer cette distinction.

Quarante huit heures lui restaient à vivre. Le 16, elle expira en souriant au portrait de Mohamed Aly qui, sur la cimaise de sa chambre, imposant, faisait face au lit.

Et je ne serais point étonné qu'en sa dernière heure d'une existence dont la plénitude dépasse la notion de la durée, je ne serais point étonné, dis-je, que la Princesse Chivékiar ait murmuré quelques versets de l'émouvante prière au créateur de l'Egypte moderne, qui forme l'épilogue de « Mon Pays » :

. . . . . .

« Epris d'idéal, rêvant toujours plus haut,

« Par ton génie tu as mis de l'ordre et de la justice dans le chaos et dans la violence ;

« Par ton génie le peuple s'est instruit, et la lumière a dissipé les ténèbres ;

« Par ton génie la Vallée du Nil a connu de nouveau la fécondité et la richesse ; des arts modernes ont donné à l'Egypte le bonheur et la prospérité.

« Tu as animé ton pays, tu as créé l'âme égyptienne, son coeur qui te reste fidèle, son intelligence qui s'éclaire, son activité qui s'enrichit.

« Et nul n'a pu entraver l'âme de l'Egypte.

« Et demain, qu'Allah exauce ma prière ! que l'oeuvre de son serviteur Mohamed Aly se continue et s'achève ! que toutes les étoiles du firmament luisent enfin dans le ciel de l'Egypte ! qu'à jamais vive notre Egypte !

« Père, j'ai besoin d'espérance et de foi ; éveille-toi de ton sommeil, entends-moi, parle-moi, je suis sur ton coeur ! »

Gaston BERTHEY.

UN PEU D'HISTOIRE

Vieilles rues, vieux marchés de notre Capitale

PARADOXES

Une information, banale en elle-même, publiée dans la presse quotidienne, n'a pas laissé de retenir mon attention, et, certes, l'attention des tous ceux qui éprouvent un attachement pour notre millénaire capitale. A une question posée par un honorable député, S.E. le Ministre des Travaux Publics répond que l'Administration du Tanzim procédera au remplacement progressif des noms étrangers que portent les rues du Caire, par des noms égyptiens.

A vrai dire, notre capitale est la seule au monde où l'on s'évertue abusivement à pareils changements. A telles enseignes, qu'après un certain temps, il sera impossible aux topographes d'identifier l'emplacement de tel ou tel monument, démoli ou tombé en ruines.

Ainsi donc, du jour au lendemain, nous verrons disparaître les noms des Rues Mariette Pacha, Maspéro, Champollion, au grand désespoir de ceux qui vénèrent le souvenir de savants, dont l'oeuvre grandiose est étroitement attachée aux annales de l'Egypte ancienne et moderne. Je me demande que diront nos archéologues, géographes, historiens et biographes contemporains, les Drioton, les Moustapha Amer, les Sélim Hassan, les Sami Gabra, en apprenant cet outrage à la mémoire de leurs précurseurs ?

La ville de Paris, par contre, est jalousement fidèle à ses traditions. Aucun esprit de chauvinisme ne l'a induite à « franciser » les appellations de ses artères. Le pont et la gare d'Austerlitz, le Boulevard Haussmann, de consonnance austro-germanique, gardent leurs noms, malgré les rancunes nées de trois guerres consécutives en moins d'un demi-siècle. Les boulevards Mac Donald, Magenta, les avenues Malakoff, Garibaldi, la rue d'Aboukir, sont toujours connus comme tels, nonobstant leur consonnance étrangère. A Londres, nous nous acheminons dans la rue Piccadilly et nous avons plaisir à admirer le magnifique théâtre de l'Alhambra. Les grands fleuves d'Espagne, le Tage, le Guadiana, et le Guadalquivir, sont d'étymologie arabe; les sujets de Franco ont-ils jamais eu l'idée de les hispaniser ? Même la Révolution française en 1789 ou la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1904, n'ont eu raison des boulevards St. Michel, St. Germain, des Capucins, et autres rappelant l'influence cléricale.

NOMS DE RUES DISPARUES

Le malheur eut été moins grand si, avec lui, le nom de chaque rue n'emportait une phase pittoresque, un évènement historique. En plein centre, trois rues ont vu leurs noms s'acheminer paisiblement dans l'obscure route de l'oubli. Ce sont les rues Maghrabi, Manakh, — parallèles — et Madabegh — transversale. D'aucuns prétendent que leurs noms, peu harmonieux, choquaient l'oreille; n'en dirait-on pas autant de « Faubourg Poissonnière» à Paris ? Cependant, elles représentaient plusieurs siècles de notre passé. Le Cheikh El Maghrabi, homme pieux et saint, a toujours là, son mausolée. La légende lui attribue bien des miracles et le folklore local y prête une inébranlable foi; voilà pourquoi les offrandes affluent de toutes parts en sa mémoire et l'huile qui éclaire sa tombe ne se consume jamais. Certes, il a dû être dérangé de son repos éternel lorsque les agents du tanzim arrachèrent impitoyablement les enseignes portant son nom.

Dans l'appellation « El Manakh », certains trouvaient la signification de « climat » ou de « temps » (almanach). C'est une fausse interprétation. Il s'agit d'un nom de lieu « ism makan », dérivé du verbe « nakhkha » qui veut dire « faire accroupir » et qui s'applique particulièrement aux chameaux. Les historiens relatent, en effet, que la partie comprise entre l'emplacement actuel de la gare du Caire et la rue Kasr-el-Nil était un terrain vague où les caravanes transportant les marchandises des côtes de la mer Rouge étaient déchargées, puis de nouveau chargées, en vue d'un autre voyage. Le mot « manakh » veut donc dire : « lieu où s'accroupissent les chameaux ».

Quant au mot « madabegh », c'est aussi un « ism makan », dérivé du verbe « dabagha », qui signifie « tanner ». C'était la route conduisant aux tanneries, situées dans la banlieue de la capitale. La rue « el Saha » (la Place), désignait aussi une vaste place non loin d'« el manakh »; elle était probablement destinée au même usage, en raison de sa proximité du grand Canal (el Khalig).

Un autre nom qui a disparu après une existence éphémère c'est celui de « midan Suarès », auquel est attaché toute la structure économique, financière et urbaine de l'Egypte contemporaine. Notre modeste rôle d'historiographe ne nous permet guère de développer l'oeuvre de cet édificateur inlassable : banques, sociétés foncières et immobilières, vole ferrée de Hélouan. Bornons-nous à parler d'un côté pittoresque, qui cadre avec notre sujet : l'omnibus-diligence Suarès. Nombreux sont ceux qui se souviennent de ces chars traînés par des chevaux ou des mulets et qui, moyennant la modique somme de 3 millièmes, vous conduisaient de Ataba à Sayeda Zeinab, à la Citadelle ou à Sayedna El Hussein. Le cocher, affable et bienveillant, s'arrêtait au moindre signal pour vous laisser monter ou descendre — le receveur vous permettait aimablement de voyager en resquilleur si vous n'aviez pas de monnaie, (fakka). C'était le beau temps !

Et puisque nous parlons de Ataba El Khadra, ne faut-il pas regretter que cette dénomination plusieurs fois centenaire eût aussi passé ? Ce fut l'emplacement de la porte du Grand Palais. A l'origine, cette porte avait un seuil bleu et on l'appelait « ataba el zarka ». Mais comme la couleur bleue était considérée comme de mauvais augure, il fut décidé de la dénommer « ataba el khadra ».

UNE MODESTE SUGGESTION

L'essor rapide pris ces dernières années par la ville du Caire est le meilleur présage de l'avenir glorieux qui l'attend. Capitale de tout l'Orient, sa population augmente dans des proportions vertigineuses, d'où la nécessité de lui donner une extension dans tous les sens. On parle déjà d'une municipalité qui veillera à son esthétique et à sa prospérité. On parle aussi d'une cité Universitaire et d'une cité des Wakfs, appelée à absorber plusieurs centaines de milliers d'habitants. On propose le développement de la ville vers l'est, sur le Mokattam, région saine et de haute altitude. Autant de projets édilitaires qui comporteront l'ouverture de rues, l'aménagement de boulevards, squares, ronds-points, jardins, parcs, etc... Nous aurons donc assez d'artères pour perpétuer les noms de tous nos grands hommes, présents, passés et futurs. Donnons les nouveaux noms aux nouvelles rues et laissons les anciennes jouir paisiblement de leur histoire, vivre tranquillement dans leur passé.

(à suivre)

Dr. Alfred YALLOUZ.

— Qu'est-ce que papa a dit lorsqu'il est tombé de l'échelle ?
— Dois-je répéter les jurons et les gros mots ?
— Bien sûr que non, mon chéri.
— Il n'a rien dit.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1948

EN FRANCE

L'année littéraire française vient de s'achever : elle a connu sur sa fin un véritable épanouissement avec une très abondante distribution de Prix de tous calibres d'où émergent naturellement, avec quelques chances de valeurs solides, les récompenses traditionnelles les plus éprouvées : le Prix Goncourt a consacré, en se portant sur « Les Grandes Familles », le réel tempérament du romancier d'action qu'est M. Maurice Druon ; le Prix Renaudot a révélé le jeune et ardent talent, évocateur et descriptif des désordres de notre monde, de M. Pierre Fisson pour son récit « Voyage aux Horizons » ; le Prix Femina a consacré la veine chaude, coloriée, très inspirée par Albert Camus, de M. Emmanuel Roblès, pour les « Hauteurs de la Ville » ; enfin le Prix Interallié a mis en vedette un romancier dont les dons s'apparentent à ceux de l'excellent conteur qu'est M Pierre Benoit, M. Henri Castillou, pour « Cortiz s'est révolté ». Il est curieux de relever que ces quatre récompenses importantes (et dont le grand public semble toujours tenir compte en faisant immédiatement un succès de vente aux livres primés) portent sur quatre genres du roman contemporain, allant du roman de psychologie courante au roman romancé, à la manière de Koenigsmark, en passant par le roman d'inspiration pseudo-philosophique et par le « roman-récit », rappelant les procédés d'un Hemingway ou d'un Dos Passos.

PERIODE DE TRANSITION, NON DE CRISE

Une telle constatation fait à elle seule bon marché d'une notion que certains critiques ont voulu imposer. Il n'y a en France, pas plus de crise du roman qu'il n'y a de « crise de la poésie » ou de « crise du langage ». C'est une tendance de l'esprit français de vouloir périodiquement, tout remettre en question en décelant, çà et là, dans la pensée créatrice, telle ou telle maladie incurable. Tout comme en 1926, par inspiration de mauvaise humeur, Bernard Grasset, en un essai célèbre, annonçait la mort du roman, en a vu cette année un critique de valeur, M. Raymond Dumay, proclamer « la mort de la littérature » ! Cette atmosphère de prétendues crises atteste seulement une assez notable confusion dans les esprits.

L'observateur impartial pourra donc enregistrer, au moins par la réaction critique de l'intelligence contemporaine en France, une atmosphère de méfiance et d'hésitation, inhérente d'ailleurs à la situation générale d'une période de transition comme la nôtre. Pratiquement, il est bien certain que, dans le domaine littéraire, — et quels sont les autres domaines où l'on peut se parer de plus rassurantes perspectives ? — la plupart des évènements que le monde vient de vivre n'ont pas été encore assimilés et dominés. C'est ce que M. Maurice Nadeau a fort bien senti, en écrivant : « — Si la littérature constitue une prise de conscience, comment pourrait-elle se montrer plus confiante dans ses desseins, plus assurée dans sa démarche qu'une société en proie à la terreur d'un récent passé, à la crainte d'un proche avenir » ? On peut, à l'appui de cette thèse, rappeler que les oeuvres valables après la grande guerre de 1914-18 n'ont vu le jour qu'après 1922, après quatre ou cinq années d'incubation et au début d'une période de relative stabilisation, annonciatrice d'une prospérité éphémère. La question serait donc de savoir si, à un quart de siècle de distance, au terme d'un semblable délai, un pareil « réveil » est susceptible de se manifester ?

VERS UN RENOUVELLEMENT

Sans vouloir afficher un optimisme béat (qui serait aussi maladroit qu'un pessimisme systématique), on a quelques raisons de pouvoir penser qu'un renouvellement d'ensemble s'est manifesté, au cours de l'année littéraire de 1948, dans les divers « compartiments » de la vie littéraire proprement dite, et qu'il convient d'isoler de deux « crises » accessoires, tangibles celles-là : celle de l'édition et celle de la librairie, dont les origines et les conséquences ont un aspect commercial, ne rentrant pas dans le cadre de notre propos. De même, et hors la littérature on pourra faire entrer en ligne de compte, pour l'évaluation de la pénétration intellectuelle moderne, l'élargissement de la clientèle des lecteurs, qui assurent aux grands auteurs vivants un rayonnement considérable. Les statisticiens, les sociologues, les historiens examineront, à loisir, cet aspect-là.

LA RELEVE

Seule nous retient une préoccupation critique : quels poètes, quels romanciers, quels dramaturges, quels essayistes, de la génération des trente à quarante ans, s'annoncent comme étant susceptibles d'assurer la relève des aînés qui se sont produits environ les années de 1914 ? Si l'année qui s'achève ne suscite pas, irrésistiblement, un nom éclatant, quelques noms conservent l'attrait des jeunes et ardentes consécrations : dans l'ordre du roman, Albert Camus, André Malraux, Maurice Blanchot font déjà figure d'aînés éprouvés ; en poésie, Antonin Artaud (décédé il y a quelques mois), René Char, André Michaux, accordent leur lyre à d'incontestables réussites : Brice Parain, Caëtan Picon, Georges Buraud apportent à l'essai des esprits clairs et lucides. Il faut noter que les représentants les plus en vue de l'effort romanesque (Sartre et Camus), ont recherché dans l'expression théâtrale (le premier avec « Les Mains Sales », le second avec une pièce tirée de « La Peste » et exploitée par Jean-Louis Barrault) un prolongement à leurs messages.

Un autre phénomène caractéristique a pu être enregistré : c'est la rentrée de quelques aînés chevronnés : au cours de cette année, Henry de Montherland, Marcel Jouhandeau, Jean Giono, Jacques Chardonne, qui avaient été ou s'étaient écartés de la vie littéraire active, pour des raisons diverses, ont reconquis ou élargi leur public. Si leur autorité a été et reste sévèrement contestée pour quelques défaillances caractérisées, leur « genre » apparait accompli, et digne d'une estime d'ordre esthétique ; leurs héritiers directs se nomment d'ailleurs Raymond Queneau, Michel Leiris, Henri Calet, Etiemble, André Dhôtel, Pierre-Jean Launay ; d'autres, plus jeunes encore, se placent ici, directement sur le plan de la relève et ce sont : Jean-Jacques Gautier, Jean-Louis Curtis, Jean Cayrol, René Fallet, et surtout Hervé Bazin, dont le premier roman « Vipère au Poing » a été le plus important ouvrage romanesque de l'année, — d'autant plus important que les Grands Prix officiels lui ayant été refusés, une grosse vague de publicité parlée a déferlé sur un large public

CRITIQUE ET TRADUCTION

Si le roman et la poésie exploitent en somme des positions acquises, la critique n'a pas délivré de messages particuliers, décisifs ; sans doute parce que la matière à exploiter ne pouvait pas susciter d'études ou fracassantes ou éclatantes. La mort de Bernanos a écarté, par ailleurs, le dernier grand polémiste de la génération précédente. La tendance générale de la critique s'est manifestée avec plus de bonheur pour remettre au centre d'une actualité à peine rétrospective les figures encore mal connues de méconnus : Lautréamont, Sade, Rimbaud, Restif... et l'inévitable Mallarmé. Un Thierry-Maulnier s'impose toujours en tentant de lier l'ordre littéraire à un ordre politique. Seul, un Guélenno demeure dans une grande tradition d'humanisme avec un « Jean-Jacques », puisqu'en évoquant Rousseau, il arrive à situer l'homme dans un univers — qui pourrait être le nôtre. Quant à l'histoire, elle a laissé la parole, de Churchill à Eisenhower, de Paul Reynaud à une pléiade de généraux français et étrangers, aux témoins capitaux d'un conflit gigantesque, offrant le spectacle de leurs divergences et de leurs hésitations.

Une vue d'ensemble sur cette année littéraire serait incomplète si une ultime place n'était pas réservée aux traductions. En plus des contingents normaux d'écrivains connus, cette année aura vu le succès des Italiens Piovenne et Carlo Lévi, de l'anglais Graham Greene, de l'espagnol Barca, et des Américains de promotions nouvelles : Thomas Wolfe, G. Santayones, et, avec une mention particulière, Richard Wright.

BILAN SATISFAISANT

Au terme de cette revue rapide, dire que l'année littéraire de 1948 a été faste, serait sans doute une exagération, affirmer qu'elle a été insignifiante, serait méconnaître l'abondance et la variété d'une production où chatoient quelques réussites accomplies. Enfin on retiendra qu'en un temps de lectures faciles, et d'oublis involontaires, la France a pu célébrer la grande mémoire de Châteaubriand et le tendre souvenir d'Anna de Noailles, tandis que s'éteignaient un Léon-Paul Fargue et un André Suarès et que disparaissait tragiquement une des plus brillantes intelligences de la génération de 1939-40 : Pierre Bourdan.

A travers ces deuils et ces résurrections, dans le piétinement parfois confus des créations valables, la littérature française continue...

Pierre DESCAVES.

APRES ses deux excursions de luxe en Haute-Egypte
qui ont eu un immense succès
L'AGENCE DE VOYAGES
EYRES SHIPPING AGENCY
organise avec
L'ASSOCIATION « EGYPTE-EUROPE »
une troisième excursion en
HAUTE-EGYPTE
DU 27 JANVIER AU 3 FEVRIER 1949
PRIX :
Au départ d'Alexandrie, Port-Said Ismailia ou Suez L.E. 27
Au départ du Caire ..... L.E. 25
Comprenant : Le trajet de chemin de fer en 1ère classe jusqu'au Caire et retour. Wagon-Lits et Wagon-Restaurant. Les Hôtels WINTER PALACE à Luxor, et CATARACT à Assouan, y compris le service et la taxe municipale. Les excursions, les entrées aux monuments et les pourboires.
Pour inscriptions s'adresser :
à l'ASSOCIATION « EGYPTE-EUROPE »
à Alexandrie, Tél. 23639, Caire 44965, Port-Said 2090
à l'EYRES SHIPPING AGENCY
à Alexandrie, Tél. 23049, Caire 42978, Port-Said 2500
Ismailia 191, Suez 77

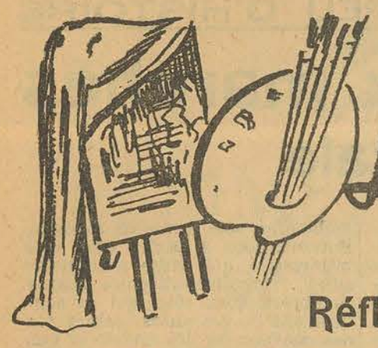

Les Arts

Réflexions sur la musique

OBSCURITÉ

par ENRICO TERNI

Ce n'est pas un symbole : il s'agit bien d'une audition de gramophone à l'obscurité. Dans une réunion d'amis plus ou moins mélomanes le maître de la maison proposa de faire entendre les nouveaux disques qu'il venait de recevoir.

L'appareil avec pick-up était assez bon quoique un peu faible, et l'« Alborada » de Ravel n'en sortit pas trop malmenée. Mais voilà que vint un black-out. C'était l'été; on devait tout éteindre ou fermer les fenêtres. On préféra l'obscurité à la chaleur. Le gramophone tournait, invisible petite machine chantante, et les musiques se suivaient, enjouées ou graves, romantiques ou classiques, vives ou solennelles.

A la fin d'un « andante » une jeune dame, très musicienne, s'exclama : Mettez donc quelque chose de plus gai ! Or, cet appel à la gaité venant d'une personne pleine de goût et susceptible d'apprécier toute musique austère était un appel subconscient à la lumière.

On avait dit tout à l'heure que l'obscurité est propice au recueillement concentré. J'entendais autour de moi les auditeurs respirer avec peine; comme s'ils se trouvaient dans une atmosphère lourde et viciée.

L'obscurité est une écran opaque et désagréable posé devant les yeux ouverts qui, de par leur structure organique demandent la lumière. Ecouter les yeux fermés est dangereux car on risque, quelle que soit la distraction proposée, de tomber dans les bras berceurs de Morphée. On ne peut rien faire sans y voir, sauf peut-être jouer à Collin-Maillard, et encore les belles dames de la cour de Louis XIV trichaient toujours en essayant d'y voir un petit peu à travers leur bandeau; elles voulaient bien se faire pincer la taille, mais en choisissant l'agresseur. Notre instinct primordial veut que dans l'obscurité on attende toujours l'agresseur contre lequel on doit pouvoir se défendre. Certaines musiques revêtent parfois le caractère d'une agression, agression par l'offense de nos facultés auditives ou, non moins redoutable, par l'ennui. Il me semble que pour jouir d'une sensation quelconque, artistique surtout, tous nos sens doivent être en éveil, prêts et aiguisés.

Ça n'est pas une métaphore complète que de dire qu'une musique est caressante ou que certains timbres ont une couleur, un parfum. L'air des « Filles-fleurs » de Parsifal a une portée sensuelle, autant pour l'auditeur que pour le jeune héros lui-même. Les éclairs de la tempête orchestrale du début des Walkiries sont aveuglants, et le motif du haut-bois dans le scherzo de la Pastorale sent la forêt dégouttante de pluie. J'ajoute, pour tomber dans un réalisme probant, que l'étalage de l'épicerie où défaillent des camemberts, malgré la vitrine protectrice, ne sent pas la rose comme celui du fleuriste d'à côté.

Mais revenons à la musique. J'éprouve, quant à moi, le besoin de regarder l'exécutant, l'orchestre, ou la musique militaire qui défile pour avoir une sensation complète. Il y a une sorte de chorégraphie qui est adjacente et fonction des sons émis.

J'aime à voir les mains du pianiste, les gestes du chef d'orchestre, le va et vient des archets, des coulisses des trombones, l'éclair des baguettes des timbales. La musique possède sa plastique qui est en quelque sorte sa représentation visuelle.

La boîte carrée d'un gramophone ou de la T.S.F. malgré la magie de son débit me déçoit; mais il faut quand même que je la regarde, comme on regarde « le mur derrière lequel il se passe quelque chose ». J'attends toujours qu'un autre élément sorte de cette boîte, à part les sons; quelque chose de merveilleux et d'indéfini qui manque à la fête, et le merveilleux ne peut entrer entièrement par les oreilles.

Dans l'obscurité on entend mal : pouvez-vous discuter ou simplement causer agréablement avec un interlocuteur invisible qui est près de vous ? Vous éprouvez le besoin de le toucher; et voilà qu'un autre sens entre en jeu, faute du fonctionnement de la vue, source de vie et de joie. Tant pis pour les mélomanes « obscurantistes », les amoureux coupables et les voleurs à l'escalade. Prétendre que l'obscurité favorise une concentration des facultés auditives est donc une erreur, à moins que ce ne soit un prétexte pour faire un somme, bercé par les douces harmonies d'un « adagio ».

Dans le cas particulier qui a provoqué ces réflexions oiseuses, il est à noter que celui qui proposa de tout éteindre était assis tout près d'une jolie femme aux yeux clairs comme ceux d'une des sirènes de Debussy : thème éterneellement musical, quoique silencieux.

Enrico TERNI.

LE FILM ARABE

vu par un étranger

par le Dr. LUDWIG LENZ

Nous accueillons avec infiniment de plaisir de l'éminent chirurgien, le Dr. Ludwig Lenz, cette chronique inattendue sur le cinéma. On verra, d'ailleurs, qu'elle n'est pas paradoxale et qu'on peut être un virtuose du scalpel en même temps qu'un brillant humaniste.

Sûrement, ce n'est pas chose simple, pour moi, d'aller assister à la projection d'un film arabe. Je déteste sortir seul et mes amis, Egyptiens comme Etrangers, refusent de m'y accompagner. Si j'insiste, ils répondent : « Qu'avez-vous à faire avec ces enfantillages ? Les autorités égyptiennes, elles-mêmes, critiquent ces *bousillages.* ».

Il advint qu'un soir, je fus complètement libre. Ma femme et mes amis étaient allés à l'Opéra pour les ballets. J'allai, donc, au cinéma voir « L'Homme sans sommeil. »

Je crois, sans prétention, avoir une certaine compétence en matière de cinéma. Non seulement, je compte, parmi mes amis et mes malades, un grand nombre d'artistes, mais, j'ai rédigé quelques mémoires sur le « film, et, il y a quelques mois, j'ai publié un petit ouvrage : « Medical film—stories ».

Ceci dit, je dois avouer que j'ai rarement vu un aussi bon film que « L'Homme sans Sommeil ». Pour m'exprimer avec plus de précision, ce film peut entrer en compétition avec les meilleurs films américains. « The story » en est intéressante du commencement jusqu'à la fin et la représentation est d'une qualité telle que je n'oublierai pas ce film facilement.

Je ne suis pas aveugle, j'ai quelques objections : les détails médicaux ne sont pas cent pour cent corrects, le jeu des comparses n'est pas toujours égal, les scènes dans le dancing laissent à désirer... Personnellement, j'aurai préféré une plus ample accentuation du milieu égyptien; mais, tout ceci mis à part, le film est de qualité : les photos sont nettes, la direction logique et, surtout, nous sommes en face d'un grand artiste, Youssef Wahby, que je place au même niveau que les plus grands acteurs internationaux, comme Emil Jannings, Akin Tomarrov, Harry Baur, ou Charles Laughton. S'il me fallait citer d'autres noms de la même classe, je me trouverais, déjà, en difficulté. Quel masque merveilleux ! Quel jeu personnel et nuancé — notez qu'il s'agit d'un médecin égyptien, non, américain — ! Aucune exagération, mais, réalité; pas un héros, mais, un être humain !

Les autres acteurs ne troublent pas l'impression harmonieuse — et, cela signifie, déjà, beaucoup à côté d'un artiste comme Youssef Wahby. La chanteuse est belle et sympathique; malheureusement, je ne suis pas compétent pour juger de sa voix. L'actrice qui joue la femme du docteur est bonne et a du caractère — bien supérieure à la moyenne.

Et, maintenant : pourquoi les étrangers ne se pressent-ils pas pour voir un tel spectacle présenté en un grand théâtre, avec les sous-titres français ? Répondons : snobisme !

Tout ce qui « baladi » n'est pas « mondain » : nul n'est prophète en son pays. Mais, toute la soi-disant « haute-volée » courra voir chaque film américain de deuxième ordre, dans lequel, « Mia Pia », la star », va sortir de son lit ou de son bain, maquillée et fardée, comme si elle venait de quitter un « beauty-parlour »; ou bien, on ira voir des films où il semble que les gens sont nés sans sexe.

Peut-on remédier à ce lamentable état de choses ? — Je l'ignore. En tous cas, l'Egypte peut être fière d'un film comme « L'Homme sans Sommeil » et d'un artiste comme Youssef Wahby.

Dr. Ludwig LENZ.

Les Sciences

L'ASTRONOMIE LIEN D'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

Conférence du Prof. Giorgio Abetti

Allocution du Dr. Maurice Boccara

Excellences,
Monsieur le Consul,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec une réelle satisfaction, que j'ai accepté l'honneur qui m'a été octroyé par l'Association Egypte-Europe, de vous présenter ce soir l'éminent astronome italien, Prof. G. Abbetti.

Les liens affectifs, qui m'attachent à la personnalité de l'illustre conférencier, remontent à l'époque de ma vie d'étudiant, qui s'est déroulée pendant 10 ans, en cette Université de Florence, qui avait à sa tête, justement le Recteur G. Abetti.

Parler du Prof. G. Abetti, c'est parler aussi de la ville des fleurs « Città dei fiori » où l'illustre astronome, s'est taillé une réputation de grand savant et de parfait organisateur, puisque pendant de longues années, il a dirigé une université considérée parmi les meilleures d'Italie.

C'est à Areetri, petite colline des alentours de Florence, et précisément ai Vialli dei Colli, bien connus *dans le monde entier, que le Prof. Abetti, à l'institut d'astronomie, a contribué à renforcer la gloire d'une ville déjà bien renommée par les immortelles découvertes de Galileo Galilei. Cette merveilleuse ville de la Toscane aussi célèbre que l'Egypte et la Grèce, l'étaient au temps où l'on y cultivait, les sciences physiques, peut se vanter d'être encore aujourd'hui le berceau de l'astronomie. Depuis que Galileo Galilei a découvert, la lunette qui porte son nom, depuis qu'il a émis les théories qui ont survécu jusqu'à de nos jours, la ville de Florence, n'a cessé d'être le centre d'Italie le plus important, où l'on s'est le plus intéressé à développer les recherches concernant la voûte céleste.*

Giorgio Abetti est le continuateur, d'une lignée de savants, qui ont par leur abnégation, par leur amour de la science, concouru à maintenir bien haut le flambeau resplendissant légué par Galilei.

A Areetri, où Galilei a fait ses découvertes, à Areetri où Galilei a vécu et où il s'éteignit, s'élève maintenant le plus important observatoire d'Italie, qui est dirigé par l'illustre Prof. Giorgio Abetti.

Le Prof. Giorgio Abetti, est né à Padoue, où il étudia à l'Université de cette ville, et où il devint en 1904, docteur en sciences physiques. C'est à l'observatoire de Berlin et à celui de Heidelbeg, qu'il se perfectionna dans l'astronomie. En Amérique à Jerkes (Chicago) et au Mont Wilson (Californie) il fit d'intéressantes constatations. Entre 1906-1909, il se dédia à l'étude des distances entre les étoiles, et à la physique solaire. De 1910 à 1920, dans sa qualité, d'astronome du collège Romain, il a étudié les étoiles doubles et la spectroscopie stellaire. En 1913, il a participé à l'expédition du Dr. Filippi, à «l'Hymalaya, Caracorum et au Turkestan» où il fit d'intéressantes observations astronomiques et des explorations géographiques. Pendant la 1ère grande guerre, il prit une part active, comme lieutenant dans le corps du génie militaire, jusqu'à mériter le grade de major, ce qui lui permet ensuite d'être envoyé en mission en Amérique du Nord, comme attaché militaire, auprès de l'Ambassade italienne.

En 1920, il fut rappelé en Italie, et on lui confia en 1925, la chaire d'astronomie de l'Université de Florence et la direction de l'observatoire d'Areetri.

C'est au Prof. Abetti, que Florence doit la construction de la Tour d'Observation Telescopique solaire, et c'est grâce à son dévouement et à sa science, qu'il a pu permettre à sa ville de participer au programme international de recherches solaires. Reconnaissant la valeur du savant italien, l'Union Mondiale des astronomes, le nomma son Vice-Président et l'Italie le chargea du secrétariat du Comité National d'astronomie.

En 1930, la fondation Rockfeller lui confia les recherches sur la spectroscopie chronosphéerique, et l'engagea à tenir des conférences auprès de plusieurs université américaines.

Titulaire du prix des Lincci 1929, et du prix Jensen (décerné par la Société astronomique de France 1937), le Prof. Abetti est recherché par plusieurs universités européennes et étrangères, mais sauf de brefs séjours hors de sa patrie, il est solidement attaché à sa ville d'adoption d'où il contribue à tenir bien haut le prestige de l'institut d'Areetri, qu'il dirige en grand maître.

Auteur de nombreuses publications scientifiques, il a rédigé aussi plusieurs livres d'astronomie, entre autres, « le soleil » (1936), « science d'aujourd'hui » (1941), « Explorations célestiales » (1942), « Etoiles et planètes » (1945), « Histoire de l'astronomie » (1948); *enfin c'est sous sa direction, qu'à vu le jour une IIème édition des oeuvres de Galileo Galilei. Nous connaîtrons bientôt à travers un prochain ouvrage, les travaux accomplis par les disciples de Galilei.*

Avant de terminer ce bref aperçu, sur l'activité du Prof. Abetti, je tiens à m'excuser auprès de l'éminent savant, de m'être permis une divagation dans sa vie scientifique. L'indulgence, qu'il a toujours témoigné envers les étudiants de Florence, saura aussi avoir raison, auprès de son extrême modestie. En me chargeant, de porter ce témoignage de gratitude, envers celui qui fut le Recteur de l'Université, qui a sanctionné mes 10 ans d'études, l'Association Egypte-Europe, m'a demandé de remercier le Prof. Abetti, non seulement pour la conférence qu'il tiendra maintenant, mais aussi pour sa délicate pensée, d'avoir bien voulu s'inspirer des principes de fraternité et d'Union qui sont à la base de notre programme et dont il a fait le sujet de sa conférence.

TEXTE INTEGRAL DE LA CONFERENCE

Parmi les manifestations humaines qui devraient unir les peuples et les nations, on pourrait croire que la religion et la science offrent les conditions les plus propices pour atteindre la fraternité universelle. L'histoire, hélas, nous assure le contraire : des luttes, masquées par le nom de religion, causées par des intérêts opposés ont été feroces et sanglantes ! Pour ce qui se rapporte à la science, le tableau, sous certains aspects, n'est guère plus beau. Si nous devons nous incliner devant les grands progrès et tout le bien qu'elle a apporté et apporte à l'humanité, nous devons constater avec tristesse qu'elle fournit à l'homme des moyens de destruction d'une extraordinaire puissance, qui à présent nous paraissent sans limites.

Il faut bien s'entendre sur ce point. Parmi toutes les autres manifestations humaines, la science est certainement une des plus belles et une des plus élevées, mais elle peut aussi être utilisée pour le bien, comme pour le mal, et c'est la volonté de l'homme qui décide vers quel champ d'action elle doit être orientée. On se trompe donc, en attribuant à la science une espèce d'esprit néfaste, qui pourrait la conduire invariablement à la ruine du genre humain; au contraire il faut faire un examen de conscience, et tenter de diriger la science, comme on l'a fait bien souvent vers un but unique : le développement du bien-être des peuples. C'est un délit de limiter la science et d'en faire une espèce d'arme secrète, alors que la collaboration des savants de toute la terre peut amener des merveilleuses conquêtes, comme celle des dernières années. Il faut espérer que ce délit ne s'accomplira jamais !

Les échanges culturels entre les savants des différents pays du monde, se placent parmi les plus belles conquêtes de notre temps. De ces échanges naissent les rapides progrès de la science. Il nous est possible aujourd'hui de nous appuyer sur ce que l'on peut appeler un « génie collectif ». C'est-à-dire la coopération d'un certain nombre d'intelligences, de plusieurs savants spécialisés dans telle ou telle branche de la connaissance, ce qui conduit plus rapidement à des inventions et des découvertes, tandis que par le passé, celles-ci murissaient grâce au travail d'un individu, parfois même elles étaient oubliées. Il suffira de se rappeler, par exemple, que les grands découvertes de Rontgen, de Madame Curie, de Marconi en ont amené d'autres très importantes qui résultent, pour la plus part, du travail des nombreux savants.

Revenons à notre sujet, c'est-à-dire celui d'envisager et de vous expliquer comment l'astronomie peut être, ou peut devenir un instrument de fraternité entre les peuples. L'idée est peut-être un peu hardie; mais il faut quelquefois s'aventurer dans un champ non encore exploité : « audaces fortuna juvat. »

Dans les anciennes civilisations dont ici-même l'Egypte nous offre un éclatant exemple, l'astronomie était cultivée par les prêtres qui voyaient dans les astres quelque chose de surnaturel, une émanation de la divinité : eux seuls pouvaient transmettre ce message divin au peuple. Grâce à leurs efforts patients et intelligents les progrès dans la voie des connaissances astronomiques ont été considérables bien que tenus secrets, afin d'en augmenter l'importance et de faire croire à leur puissance supraterrestre.

Ensuite, avec le développement d'une civilisation plus avancée, l'astronomie dut s'allier à l'astrologie, qui n'a aucune base scientifique; d'autre part des hommes comme Hippare en Grèce, Tolomée en Egypte, Al-Battani dans la Mésopotamie occidentale, Copernic, Kepler et Galilée en Europe avaient bien compris l'importance de l'astronomie comme science et, comme le dit Al-Battani, sa « grande majesté » tellement vaste et céleste qu'aucun être humain ne peut l'embrasser. »

De l'Arabie à la Grèce, à l'Egypte et à l'Europe, ce petit nombre de courageux pionniers ouvraient la route à la connaissance de l'univers, dont les limites en ce temps-là étaient les frontières du système solaire.

Kepler en découvrant les lois qui expliquent le mouvement des planètes autour du soleil, chante un hymne à la grandeur de la création et s'incline devant la puissance de Dieu. C'est pour cela qu'il a intitulé son oeuvre fondamentale : « l'harmonie du monde »; « Harmonices munchi. »

Galilée invente le télescope et le dirige vers le ciel, et écrit le « Siderens Nuncius » (le « Messager céleste ») qu'il envoie de Padoue à Florence où cet ouvrage est bientôt épuisé, ouvrage qui s'en va au delà des Alpes et ouvre ainsi les routes du ciel, à la connaissance humaine.

« C'est certainement une grande « chose (ainsi l'écrit Galilée) d'a- « voir la possibilité d'adjoindre « d'innombrables étoiles fixes, aux « étoiles, que, jusqu'aujourd'hui, « (1610) nous avons été capables « d'observer avec l'oeil nu et de dé- « couvrir tant de merveilles dans le « ciel.

« Tout ceci, j'ai pu l'observer il y « a quelques mois, avec l'aide d'une « nouvelle lunette que j'ai décou- « verte puisque la grâce divine m'a « illuminé. D'autres choses, peut- « être encore plus importantes, se- « ront découvertes ensuite, par « moi-même ou par d'autres, avec « l'aide de cette lunette ou avec « l'aide d'autres instruments qui « repousseront des milliers de fois « les frontières de l'univers. »

Dans le nombre des pays civilisés, en ce temps là, assez restreint, l'annonce des nouvelles découvertes se répand rapidement, et avec un intérêt toujours croissant ces nouvelles sont connus et discutées dans les milieux cultivés. D'autres lunettes sont fabriquées et toujours plus grandes. Cette compétition passionne l'Italie, la France, l'Allemagne, et la Hollande. Louis XIV et son ministre Colbert fondent un grand Observatoire à Paris, pour lequel ils cherchent à rallier les intelligences les plus éclairées afin de poursuivre l'investigation du ciel. L'Italien Gian Domenico Cassini en est le premier directeur et les découvertes se suivent, éveillant l'intérêt d'un nombre toujours plus grand de personnes, même en dehors des milieux strictement scientifiques.

La conception d'un monde extérieur bien plus grand que celui que pouvaient imaginer les anciens, se frayait son chemin, approfondissant la connaissance de la création divine.

La Terre de souveraine et dominatrice ne joue plus que le rôle d'un personnage secondaire, les étoiles sont toujours plus nombreuses, et toujours plus lointaines et à des distances inconcevables pour l'intelligence humaine. L'homme doit accepter l'idée d'un espace infini où flottent des corps célestes nombreux, même si son cerveau n'est point capable d'en concevoir le sens ou d'en interpréter la construction actuelle.

On doit bien admettre que pour la plus grande partie du genre humain, dont les différents occupations ont des buts à la fois plus nécessaires et pratiques, ce problème n'offre pas un très grand intérêt, mais d'un autre côté ce problème est toujours présent et il s'impose à notre attention; ainsi s'expliquent les efforts d'un nombre restreint d'individus qui cherchent, avec la solution du problème, une satisfaction pour leur esprit investigateur afin de l'amener vers ces méthodes de pensée et d'action bien souvent prêchées, mais hélas, très peu suivis.

Vers la moitié du XIXe. siècle nos connaissances sur le mouvement de la Terre et des planètes autour du soleil et des étoiles plus proches, étaient assez avancées, mais nous n'avions rien appris sur la constitution physique des corps célestes, exception faite pour notre satellite: la lune, qui nous apparaît comme un rocher aride et volcanique. Notre ignorance était complète quant au généreux dispensateur d'énergie qui donne la vie à la terre : le soleil. Même dans ce cas l'expérience de quelques élus parmi les savants aboutit à cette époque, il y a cent ans environ, à une grande découverte, qui comme bien d'autres avait été présagée par des prédecesseurs, mais non confirmée par les faits et les observations.

(*Lire la suite en Page 7*)

LE BILLET DU DOCTEUR

Et la garde qui veille... à Buckingham

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre n'en défend point nos rois », écrivait le vieux Malherbe. Celle qui veille aux barrières du palais de Buckingham n'a point défendu le souverain anglais contre une maladie chronique des artères des membres inférieurs, une artérite. Le secret professionnel qui est dû à chacun n'a pas été observé pour le roi. L'anxiété de son peuple, impatient d'être renseigné, a obligé les médecins et la presse à émettre et à commenter des bulletins de santé assez explicites pour que nous puissions nous permettre sans être indiscrets quelques réflexions. Nous ne savons pas d'ailleurs avec précision à quelle catégorie d'artérite appartient la maladie de George VI.

Les artérites des membres inférieurs s'observent chez les sujets âgés : artérite sénile ; chez les jeunes : artérite juvénile ; chez les diabétiques.

Si dans ce dernier cas la cause doit en être reconnue et traitée, dans les deux premières catégories il faut bien convenir que si on peut incriminer parfois des causes toxiques comme le tabac ou l'alcool, des causes infectieuses comme la syphilis (ceci rarement), le plus souvent en réalité on ne retrouve aucune cause connue. Force est alors d'incriminer la vieillesse si tel est le cas, et si le sujet est jeune il faut bien confesser notre ignorance actuelle.

Quels sont les signes et les conséquences d'une artérite chronique des membres inférieurs ? Rappelons-nous que c'est par les artères que le sang nourricier arrive aux membres. Que se produit-il si ces artères se bouchent progressivement ? Le sang gagnera mal les extrémités. Les pieds seront froids ou même glacés. Le malade se plaindra de fourmillements, de sensation d'onglée.

Les malades accusent des douleurs, parfois atroces et qui transforment leur vie en un véritable martyre Ces douleurs affectent des types spéciaux. Tantôt elles sont nocturnes, survenant quand le malade est couché et l'obligeant à passer une nuit sans sommeil, les jambes pendantes sur le bord du lit. Tantôt elles sont encore plus suggestives d'une artérite. Pendant la marche, survient une crampe extrêmement pénible qui fait boiter le malade, puis le force de s'arrêter. Le repos la calme. La reprise de l'effort la provoque à nouveau et oblige le sujet à un nouvel arrêt. C'est ce qu'on appelle la claudication intermittente. Elle est liée à un spasme artériel.

C'est que les vaisseaux ne sont pas des tubes inertes. Leur calibre est variable, réglé par des nerfs que Claude Bernard avait décrits, nerfs constricteurs ou dilatateurs. A l'effort se produit un spasme par constriction, qui s'ajoute à la mauvaise perméabilité de l'artère et provoque des phénomènes d'anémie locale intense.

Devant ces symptômes, il est de toute première importance d'étudier la valeur de la circulation du ou des membrees atteints. Il faut apprécier le pouls des artères de la cheville et du pied, mesurer la tension artérielle, étudier la valeur des oscillations artérielles au moyen de l'appareil de mesure de Pachon, rechercher l'état des autres vaisseaux. En somme, il faut faire un bilan général et un bilan vasculaire complet. Quelle en effet va être l'évolution de la maladie abandonnée à elle-même ? Cette évolution est en général lente, de mois ou d'années. Elle est retardée dans la règle par un facteur heureux : à côté des gros troncs artériels qui tendent à l'oblitération, existe toute une circulation de renfort extrêmement ténue à l'état normal. Quand les gros vaisseaux s'oblitèrent plus ou moins, cette « circulation collatérale » se dilate et supplée, dans une certaine mesure, à la carence de la circulation principale. Mais, à la longue, les artérioles accessoires ne suffisent plus, finissent par se boucher à leur tour et alors survient une complication redoutable qui peut forcer la main du chirurgien et entraîner une amputation qui doit être pratiquée assez haut pour que le moignon se trouve suffisamment irrigué de sang par des artères susjacentes encore perméables

Cette complication est la gangrène qui peut être sèche, annoncée par de petites ampoules qui laissent après elles des zones insensibles, dures et noirâtres. Elle s'étend progressivement, restant non infectée ou devenant le siège de pullulations microbiennes qui provoquent une redoutable gangrène humide. C'est celle qu'on voit trop souvent dans les gangrènes diabétiques non traitées.

Nous avons tenté une description d'ensemble. La réalité est plus diverse. Dans les artérites juvéniles, le type réalisé par la maladie dite de Buerger est un type essentiellement douloureux à gangrène tardive, atteignant l'homme jeune. On a voulu y voir l'apanage de certaines races, y voir la conséquence d'un tabagisme exagéré. Ce n'est pas toujours le cas.

Il nous reste bien peu de place pour parler du traitement. Avant tout, le repos et les précautions hygiéniques. Emploi de médicaments anticoagulants pour empêcher la formation de caillots vasculaires, et de médicaments dits vaso-dilatateurs qui augmentent la perméabilité des vaisseaux; enfin médication calmante de la douleur. Les agents physiques, diathermie; chaleur, radiothérapie de la région surrénale, cures thermales, peuvent donner de bons résultats. Des interventions diverses enfin trouvent leurs indications : raclage du feutrage nerveux des artères qui produit une vaso-dilatation durable par section des filets constricteurs du sympathique, opérations sur le sympathique en amont de l'artère peuvent permettre d'éviter de redoutables amputations.

GALIEN.

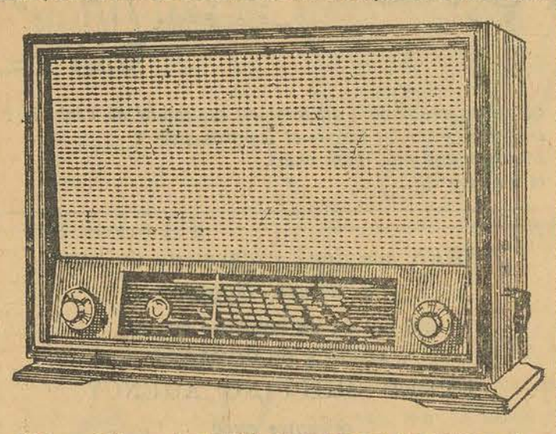

Radio TELEFUNKEN
Ses lampes et toutes ses autres pièces sont produites par la Fabrique Telefunken de Berlin

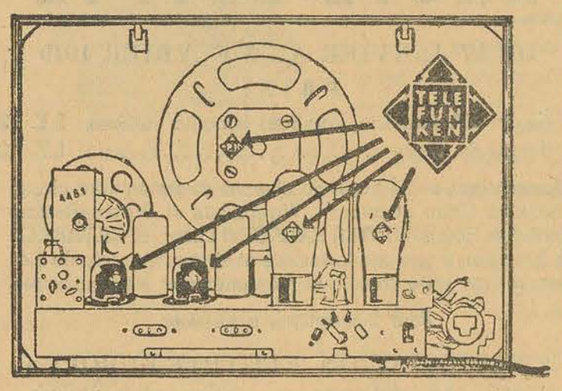

Agent exclusif pour l'Egypte :
AZIZ BOULOS
FOURNISSEUR DES PALAIS ROYAUX
LE CAIRE ALEXANDRIE
(R.C.C. 5272)

CHAPEAUX

derniers modèles
chez
S. SESTI
Chapelier Spécialiste
et Chemisier de Classe
NOUVEL ARRIVAGE
DE CRAVATES
4, Midan Moustapha Kamel
(ex-Suarès)

COMMERCIAL BANK OF EGYPT
Société Anonyme Egyptienne
FONDEE EN 1920
Capital Lstg. 1.200.000
Réserves L.E. 190.000
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
SERVICE SPECIAL D'ETUDES
ET D'INFORMATIONS FINANCIÈRES
Siège Social : 5, rue Adib, Alexandrie
Succursale : 3, rue Chawarby, Caire
R.C.A. 3188 R.C.C. 51381

L'astronomie lien d'amitié entre les peuples

(*Suite de la Page* 6)

Le soleil, les étoiles, les planètes sont tous constitués par la même matière, tous ou presque tous les éléments que le géologue, le chimiste, le physicien ont réussi à reconnaître et à séparer sur la terre, sont les éléments qui composent les corps célestes.

L'unité de la matière est un des principales fondamentaux de l'essence de l'univers : tout, dans le cours de milliers et de milliers d'années, a dû être nécessairement conçu par une même puissance créatrice, par un même esprit.

Les considérations philosophiques, religieuses, scientifiques que l'on peut déduire en conséquence d'une telle découverte, sont assez nombreuses, mais vous comprenez facilement comment elles peuvent constituer, renforcer, développer notre thème.

Ayant établi le fait que la matière constituant l'univers est partout la même, on se demande si, outre la Terre, il existe d'autres astres ou se présentent des formes de vie animale ou végétale pareille à la notre. Il est bien connu que celles-ci peuvent exister seulement grâce à la chaleur du soleil et qu'il suffit de quelques degrés de température, en plus ou en moins, pour les détruire. Nous pouvons seulement distinguer, parmi les corps célestes solides, les planètes du système solaire et en les passant toutes en revue, de Mercure à Pluton, malgré que nos observations soient très incomplètes, ces observations amènent à croire qu'aucune de ces planètes n'offre la possibilité d'une vie semblable à la nôtre.

Venus nous semble plus jeune que la Terre, Mars plus vieux. On devrait en conclure que parmi nos planètes, la Terre seulement est habitée; nous ne pouvons en juger que d'après les formes qui nous sont connues.

Mais on a découvert que, comme le soleil, d'autres étoiles aussi ont un cortège de planètes qui forment d'autres systèmes solaires, il se peut donc que parmi ceux-ci se présentent des conditions de vie pareilles à celles de la vie terrestre.

Le soleil qui n'est qu'une étoile, la plus près de nous, est un globe de gaz incandescent d'une très haute température, ainsi, tous ou presque tous les éléments qui nous sont connus, s'y trouvent à l'état gazeux, en un mouvement ininterrompu qui nous apparait suivant des manifestations diverses et grandioses.

En les observant on doit conclure qu'il existe une vie sur le soleil, ainsi que sur toutes les autres étoiles, qui lui ressemblent et sur beaucoup d'autres elles-mêmes gazeuses, quoique de caractères physique (c'est-à-dire température, pression, volume) très différents. Cette vie est extraordinairement active et dure depuis des millions et des millions d'années, cependant elle a eu un commenceemnt et elle aura une fin. Cette conception est très importante et fondamentale pour l'homme, qui avait déjà pressenti, sans en avoir la preuve matérielle, l'existence d'une vie de l'univers.

Il est possible pour cette vie si grandiose, voir même éternelle, de se développer, cependant que dans le cours de milliers, et de milliers d'années se forment les conditions qui favorisent notre propre existence, laquelle, en comparaison, est très brève, mais éclairée par l'intelligence humaine. Les découvertes se suivent, on peut dire que chaque jour nos connaissances s'agrandissent, ainsi que les frontières de l'univers qu'il nous a été donné d'observer.

L'homme, avec son désir de nouvelles conquêtes a construit des observatoires et des instruments toujours plus puissants; les astronomes éparpillés à la surface de la Terre, travaillent, échangent et discutent observations et résultats.

La première guerre mondiale a séparé d'une façon brutale les peuples civilisés et si, d'un côté, la science n'a développé que les moyens de destruction touchant à la guerre, d'autre part elle a arrêté tous les échanges culturels, détruisant l'atmosphère de collaboration si utile à l'amitié et l'alliance entre les peuples. Avec la fin de la guerre rennaissait l'espérance d'une entente et, avec la reprise des échanges culturels de nouvelles institutions étaient fondées, pour développer et cultiver la fraternité.

Quant à l'astronomie, on fonda l'Union astronomique internationale, qui tint sa première assemblée générale à Rome en 1922; son importance augmenta dans le cours des années suivants, jusqu'à ce qu'un autre désastre frappât notre Terre. La deuxième guerre mondiale, d'une façon plus brutale que la première, divisait les peuples et détruisait encore une fois l'effort et l'oeuvre des années précédents.

L'année dernière à Zurich il a été reconnu, dans la sixième assemblée de l'Union astronomique, que ni guerres, ni destructions ne pouvaient séparer les astronomes, qui ont, une fois encore, recommencé avec patience, constance, leur collaboration.

Pour vous expliquer en peu de mots ce travail, il suffira de vous rappeler combien le ciel est immense : il est impossible de le voir entièrement d'un seul point de la Terre. Si le temps est nuageux, ou dans la pleine lumière du soleil, les étoiles ne peuvent être observées; difficilement encore avec la lumière de la lune. Ainsi il a été nécessaire d'instituer une chaîne d'observatoires éparpillés dans les deux hémisphères grâce auxquels les astronomes pouvaient continuer leur collaboration, chacun ayant son travail et une zone du ciel à observer afin d'arriver à la connaissance des mouvements des étoiles, de leur distance, distribution, nombre, grandeur. Ce travail a pour but de construire une maquette de l'univers dans les limites imposés par la puissance de nos plus grands instruments. Cette collaboration a permis de réaliser une carte photographique du ciel, on a établi les mouvements des courants stellaires et de toute la Voie lactée, on suit jour par jour les variations du soleil, sans cesse agité. Ces observations du soleil permettent d'obtenir d'importants résultats concernant les effets produits sur notre globe par les tempêtes solaires.

Le travail continue, actif et intense, malgré les conflits qui semblent indispensables à l'humanité; essayons d'être optimistes quant à l'avenir, efforçons-nous de croire que la pensée utilement employée peut vaincre le déchaînement des forces brutales, esclaves des intérêts des hommes.

Le petit nombre de savants qui constituent l'Union astronomique internationale, les autres Unions du même genre, et tous les savants que nous appellerons des « professionnels », n'aura jamais la possibilité d'atteindre cet idéal chéri par tous les peuples. Mais il est très bien connu que d'une petite graine, si le sol est propice, naissent de grands arbres qui résistent aux orages les plus terribles. Les idées semées par ces savants doivent sans doute végéter avec d'autres manifestations spirituelles s'adressant exclusivement au bien être des peuples, leur but étant d'obtenir des résultats positifs et immédiats.

Voilà que dans notre champ d'action, en vérité un peu particulier, à coté des grands observatoires et des savants notoires, des associations d'amateurs naissent, se développent et ces amateurs cultivent l'astronomie avec passion, compétence et succès. Chaque pays nous en offre des groupes plus ou moins nombreux, ardents à la recherche et pleins de promesses. Le but est de faire comprendre « urbi et orbe » combien la connaissance de notre globe, de ses caractéristiques, de son histoire, de ses peuples et de leurs langues, est une chose vraiment utile et nécessaire, autant que la connaissance de ce qui se trouve en dehors de la Terre, c'est-à-dire de l'univers qui nous encercle; cela est, à mon avis, d'une aussi grande importance.

On doit constater que dans quelques pays on essaie d'arriver à ce but par l'enseignement purement scolaire, soit par les institutions dont j'ai parlé plus haut, soit avec l'aide des « planétaires » représentant le ciel étoilé, où on peut reproduire les aspects et les mouvements des planètes et des étoiles dans un temps très court. Malheureusement rien de tout cela n'existe dans certains pays. Le planetaire est un modèle très habile et compliqué, qui explique simplement bien des faits astronomiques, mais, même sans son aide, il faut combattre l'idée fausse que l'astronomie est une science difficile, seulement accessible à un petit nombre d'élus. Professionnels et amateurs astronomes, conscients de leur mission, ont la possibilité de faire comprendre, la majesté du ciel étoilé, pour nous sans limites, la magnificence de son unité, et son étonnante harmonie.

En même temps cette harmonie et cette unité nous rapprochent du grand mystère de la création. De telles explications et descriptions n'impliquent point des conceptions abstraites ou de difficiles formules de mathématique ou de physique, elles peuvent être aussi très simplement enoncées pour la satisfaction de tous.

L'homme, différent en cela des animaux a été créé par Dieu pour regarder le ciel plus que la Terre, et, de cette contemplation il devrait tirer les conclusions les plus spiritualistes et les plus sereines sur notre existence tant individuelle, que sociale.

C'est de cette façon, et j'espère l'avoir démontré avec une suffisante clarté, que l'astronomie n'est point une science réservée à un nombre restreint d'individus, mais une science qui, largement divulguée, peut et doit être un argument solide pour que la science et la foi marchent de pair afin qu'elles deviennent une source d'amitié et de fraternité entre les peuples.

CHRONIQUE FINANCIERE

RAPPORTS ET BILANS. — LE RAPPORT DU CREDIT FONCIER EGYPTIEN. — INFLATION. — INSTITUTIONALISME. — CREDIT INTERNATIONAL. — MARCHE MONETAIRE. — MOUVEMENT DES CAPITAUX. — L'ECONOMIE EGYPTIENNE. — FINANCES PUBLIQUES. — IDEOLOGIES. — BRAVOURE ET SACRIFICES. — PREVISIONS.

Crédit Foncier Egyptien

Avec le Rapport du Crédit Foncier Egyptien s'ouvre ce que l'on a l'habitude d'appeler la saison des rapports et bilans et aussi celle des coupons, période de l'année qui correspond généralement à un mouvement d'activité saisonnière aux Bourses des Valeurs.

Avec ce Rapport commence la série de grandes assemblées générales, celles de nos grands établissements de crédit à long et à très court terme.

Ces divers rapports sont de très intéressants documents où l'on peut suivre à travers les exercices financiers le déroulement de la vie économique du pays : les finances, l'agriculture, le commerce et l'industrie trouvent dans ces rapports les échos de l'année et les vues générales ou particulières à chaque affaire de nos administrateurs de société.

On peut assimiler le rapport du Crédit Foncier Egyptien, celui de la Banque Belge et Internationale en Egypte qui l'a précédé, ceux de la Banque Misr et de la National Bank aux rapports des cinq grands établissements de Crédit en Angleterre.

C'est un usage dans la presse financière de donner à ces documents la plus grande diffusion en les commentant et en suivant les analyses et les critiques qu'ils contiennent.

On peut diviser le rapport du Crédit Foncier Egyptien en plusieurs rubriques dont la dénomination peut expliquer et résumer la pensée de ses auteurs.

Inflation

Durant les deux grandes guerres, à la suite de l'inflation monétaire, les débiteurs hypothécaires ont pu facilement rembourser leurs dettes: en effet, durant ces périodes la valeur de la monnaie baisse et l'on peut rembourser avec de l'argent qui revient bon marché des dettes contractées à une période où l'argent était cher. Etant donné la facilité de se procurer de l'argent et la pléthore monétaire, il n'y a pas de demandes compensatrices de nouveaux prêts. Aussi les portefeuilles hypothécaires baissent partout dans le monde : c'est donc un phénomène général qui n'est pas particulier à cet établissement.

Institutionalisme

Les lois, la législation du pays conditionnent la vie économique. Les lois et les institutions d'un pays déterminent l'évolution économique et même sociale du pays. Il ne faut pas seulement les considérer en théorie pure, mais il faut en mesurer les répercussions.

Aussi, certains textes de lois dans le code civil égyptien et dans le code de procédure peuvent entraver le crédit hypothécaire, ce qui peut retarder le développement de la surface cultivable dans le pays.

En Amérique, on trouve toute une école d'économistes, qu'on appelle les institutionalistes, qui étudie l'économie politique à travers les lois et les institutions du pays et en explique tous les aspects et tous les développements. Aussi, il faudrait que des économistes siègent avec les législateurs pour leur expliquer les effets de leurs lois sur les conditions économiques du pays.

Crédit international, Marché monétaire et mouvement des capitaux

Depuis qu'il y a le contrôle des changes dans le monde, il y a moins d'élasticité dans les marchés monétaires. Cette élasticité était néanmoins assurée, dans une certaine mesure, entre les pays faisant partie du bloc sterling. Depuis notre sortie de ce bloc notre économie monétaire est refoulée à l'intérieur du pays, où notre marché financier est restreint. Aussi, il y a moins de souplesse dans les trésoreries de nos établissements. Il y a aussi moins de facilités d'emploi pour nos capitaux flottants. (C.F. également le rapport de la Banque Belge et Internationale en Egypte).

Le mouvement des capitaux est entravé par ces restrictions et ces réglementations et les institutions créées pour les canaliser en ont entravé la circulation, au détriment des investissements internationaux en faveur des pays qui en manquent. D'où l'impossibilité d'opérer des arbitrages en capitaux sur les divers marchés, où par exemple l'action Foncier cote 40 pour cent en moins sur le marché de Paris que celui du Caire.

Mais les capitaux cherchent surtout à se frayer le passage pour profiter de ces décalages et, ce jeu ne profite qu'à ceux qui s'appliquent à tourner les règlements et à forcer les frontières.

C'est toute la doctrine du néo-libéralisme qui s'oppose au néo-mercantilisme moderne. Le procès est intéressant et fort actuel.

L'économie égyptienne

L'économie égyptienne nous apparaît saine et progressive, dit le rapport.

Relevons, pour notre part, que si elle saine, elle ne nous semble pas aussi progressive, puisque il nous a fallu 47 ans pour accroitre les superficies cultivées de seulement 650.000 feddans. Aussi, parallèlement, la superficie appelée des récoltes s'est accrue de 1.600.000 feddans. Notre objection se confirme quand nous comparons cette progression lente — bien plus statique que progressive — à l'augmentation de notre population, qui s'accroit de 8 millions. En effet, la superficie des récoltes, calculée par habitant, est ainsi passée de 0 feddan 69 à 0 feddan 47. Aujourd'hui nous avoisinons les 20 millions d'habitants. (C.F. la très intéressante étude de M. Jungfleisch (Bulletin des Agriculteurs) août-septembre 1948).

Aussi,, cet accroissement pourrait être compensé par les dépenses du Plan quinquennal, qui atteignent, pour cette année, 9 millions et 1/2 au Budget de l'Etat.

Finances Publiques

La facilité de recourir aux déficits pour combler le budget est dangereuse en soi. Mais si l'on compare la dette publique qui n'est que de 130.000 millions de livres en face d'une réserve dont les derniers chiffres connus sont de 76 millions de livres, on est plutôt rassuré.

Les 40 pour cent de notre budget sont alimentés par nos recettes douanières, ce qui représente une disproportionnalité à signaler.

Ajoutons, pour notre part, que cette charge a comme incidence d'accroître la chèreté de la vie et de peser sur les budgets particuliers qui sont suffisamment imposés.

Idéologies

Ce très intéressant rapport, qui touche aux problèmes vitaux de la vie nationale et internationale, ne manque pas aussi de philosophie. Les doctrines relatives à la personnalité humaine qui séparent deux idéologies, y sont effleurées avec sobriété. Le genre humain est plein de lassitude et l'espoir d'une union internationale semble si lointain. Mais les hommes ne veulent pas de guerres.

Les soldats de l'Egypte ont été braves. Ils ont combattu pour une cause idéale. Ils n'ont aucun intérêt matériel.

L'Egypte elle reste incomprise et sa voix est couverte par la cohue de ces assemblées internationales.

« Tout cela n'est qu'un épisode aigu, inséré dans la masse des conflits internationaux. Mais elle peut aussi, (l'Egypte) en précisant des réclamations limitées, s'y tenir ferme et obtenir le respect de ses droits. »

Prévisions

« Nous allons donc, durant la présente année, rester attachés, sans inquiétude paralysante, aux simples conclusions d'affaires qu'impliquent les faits et les chiffres énoncés dans ce rapport. »

« L'économie égyptienne, répétons-le, est saine et progressive. Les demandes de crédit à long terme s'y affirment, preuve de confiance en l'avenir et nous sommes heureux de voir renaître, pour satisfaire à ces demandes, l'activité du Crédit Foncier Egyptien que la guerre avait un peu paralysée. »

(Voir pour le coupon et l'assemblée notre journal du 24 janvier 1949).

LHUMAIN.

ECHOS

INCORPORATED INDUSTRIES

Cette société vient d'ériger une importante installation de frigos qui est en cours de construction. Les locaux seront aménagés par les entrepreneurs Hettena Brothers. Les machines commandées sont en route. Il s'agit de moteurs de 750 chevaux qui permettront le fonctionnement étendu des nouvelles installations frigorifiques.

Relevons également au profit de cette affaire le développement de sa section commerciale. Des nouvelles succursales ont été créées tant au Caire qu'à Alexandrie pour la vente du matériel électrique, après avoir obtenu d'intéressantes représentations, que pour celle des machines, tels que broyeurs, pompes etc., dont la construction, en vertu des brevets d'invention acquis, se poursuit à un rythme accéléré.

Aussi, grâce à cet essor, les bénéfices de la branche commerciale se sont accrus notablement.

Le titre vaut P.T. 335.

LHUMAIN.

L'entrée en scène de M. Dean Acheson

Poiitique réaliste et souple

(*Suite de la Page* 1)

la campagne électorale pendant laquelle le sous-secrétaire d'Etat a fait preuve d'une neutralité suspecte aux yeux de certains dirigeants démocrates. On a dit qu'à cette époque, M. Lovett a insisté à de nombreuses reprises auprès de M. Truman pour que celui-ci s'abstienne d'utiliser certains arguments qui, aux dires du sous-secrétaire d'Etat, auraient nui à la politique étrangère américaine; d'où on a conclu qu'il n'avait pas les faveurs du Président. D'autre part, on estime qu'au cours des derniers mois, M. Truman et M. Lovett se sont trouvés en conflit à plusieurs reprises au sujet de la Palestine.

En tout état de cause, M. Lovett disait depuis longtemps qu'il quitterait ses fonctions publiques le 20 janvier.

Si le départ de l'équipe Marshall-Lovett n'a pas surpris outre mesure, le choix de M. Acheson par contre n'était guère prévu. Parmi les successeurs éventuels de M. Marshall, on avait nommé MM. Averell Harriman, Will Clayton, Sumner Welles, surtout Fred Vinson. M. Dean Acheson semblait n'avoir que peu de chances. Non qu'il eût moins de valeur personnelle que les autres; mais on avait cru que son étoile politique était à son déclin depuis l'affaire des microfilms. En effet, l'étude d'avocats dont il est membre a défendu et défend encore l'ancien fonctionnaire du Département d'Etat Hiss, accusé d'espionnage pour le compte des Soviets par M. Whittaker Chambers. Dean Acheson a d'ailleurs la réputation d'être un « libéral ». Dans les milieux républicains, on reproche à la grande firme d'avocats dont M. Acheson fait partie d'avoir défendu les intérêts économiques et financiers aux Etats-Unis de l'actuel gouvernement polonais. En nommant M. Acheson au Département d'Etat, le Président Truman a une fois de plus confondu les pronostiqueurs.

Le nouveau Secrétaire d'Etat

M. Dean Gooderham Acheson est né le 11 avril 1893, à Middletown, dans l'Etat de Connecticut. Son père, le Rev. Edward Compton Acheson, était évêque de l'Eglise épiscopale protestante; le milieu familial d'origine britannique (Edward C. Acheson était né en Angleterre) et canadienne a imprimé sur le fils une marque profonde : l'accent anglais, la courtoisie, les bonnes manières et même l'élégance vestimentaire de l'aristocratie anglaise.

C'est en mai 1933 que le Président Roosevelt le nomma sous-secrétaire au Trésor, mais il quitta ce poste en novembre de la même année : bien que démocrate et fervent partisan du *New Deal* de Roosevelt, il se trouvait en désaccord avec le Président au sujet du « gold purchase plan »; c'était, on s'en souvient, le plan de dévaluation du dollar.

Dès le début de la seconde guerre mondiale, il se dépensa sans compter en faveur du Comité pour la Défense de l'Amérique par l'Aide aux Alliés, et c'est pourquoi Roosevelt le rappela en 1941, au Département d'Etat cette fois en qualité de Secrétaire d'Etat adjoint, comptant tout spécialement sur lui pour contrôler les relations économiques de l'Amérique avec un monde en guerre : faire aboutir les négociations anglo-américaines sur les destroyers et adopter le programme de prêt-bail. De 1941 à 1945, il seconda d'abord Cordell Hull, puis Stettinius, soutenant toujours totalement la politique d'amitié à l'égard de l'Union Soviétique; membre de la Commission présidentielle du protocole, il négocia l'aide à l'U.R.S.S. en juillet 1941, ainsi que l'aide à la Grande-Bretagne. Il contribua à l'établissement de l'U.N.R.R.A. C'est lui qui présenta à la Commission des Affaires étrangères de la Chambre le projet portant prorogation de la loi prêt-bail. En 1945, il remplaça M. Grew comme sous-secrétaire d'Etat et travailla avec James Byrnes, à titre de principal administrateur et planificateur politique, puis avec George Marshall jusqu'en 1947.

Les traitements insuffisants

Dean Acheson donna sa démission du poste de sous-secrétaire d'Etat le 30 juin 1947 pour des raisons d'ordre strictement personnel et pratique : il trouvait le traitement afférent à ce poste (12.000 dollars par an) insuffisant pour les frais qu'il entraîne. On sait en effet que le traitement des hauts fonctionnaires américains est bien inférieur à celui que les grands spécialistes techniques et économiques peuvent obtenir dans des entreprises privées, et que sans fortune personnelle, il n'est pas toujours facile de « joindre les deux bouts ». Désormais comme secrétaire d'Etat, M. Acheson ne devrait encore gagner que 15.000 dollars, traitement maximum que la loi ait jusqu'à présent octroyé. Mais il est vraisemblable — et sans doute M. Acheson n'a-t-il accepté sa nouvelle charge qu'en connaissance de cause — que les membres du Cabinet, ainsi d'ailleurs que le Président lui-même, vont bénéficier d'une amélioration dans la rémunération de leur emploi. Une commission bi-partite chargée d'étudier la réorganisation des services gouvernementaux et placée sous la direction de M. Herbert Hoover, ancien Président des Etats-Unis, a proposé une augmentation générale des hauts fonctionnaires « afin que la fonction publique présente un attrait suffisant pour l'élite scientifique, technique et intellectuelle des Etats-Unis ». Le Président Truman soutient les propositions de cette commission dont M. Acheson est vice-président.

Avocat de métier, M. Dean Acheson est un diplomate né. M. Truman, avec qui il est intimement lié, va disposer en lui d'un excellent porte-parole au Congrès; l'avocat Acheson a toujours triomphé dans les joutes oratoires dans lesquelles il a pris la parole au Parlement, grâce à sa précision, à son calme, à son sang-froid et à ses boutades qui sont célèbres. Ce talent le qualifie en outre pour gagner l'opinion publique par l'intermédiaire des journalistes qu'il parvient toujours à séduire.

Une nouvelle phase dans la carrière de M. Truman

Si donc c'est « à contre-coeur et avec un profond regret » que le Président a changé l'équipe du Département d'Etat, il ne s'en trouve pas moins au seuil de son nouveau mandat avec de nouveaux collaborateurs pour mener la politique étrangère du pays. Il aurait préféré n'avoir pas à accomplir dès maintenant ce changement, mais puisqu'il y était contraint par les circonstances, il a cédé, et il est significatif que son premier geste ait été de remplacer un militaire par un civil. L'opinion exprimée dès les élections, selon laquelle les militaires joueront dans les années à venir un rôle moins prépondérant, semble se concrétiser.

Le 20 janvier marquera une nouvelle phase dans la carrière de M. Truman. Il est vraisemblable que le fait d'avoir remporté son succès électoral « envers et contre tous », par ses seules forces, sans l'appui des hommes les plus en vue dans la politique américaine, et en dépit de toutes les prévisions, lui ait fait perdre un peu de la timidité respectueuse qu'il éprouvait auparavant pour les grands noms, les grosses fortunes ou les grandes gloires militaires, lui ait donné l'aplomb de former une équipe répondant davantage à ses propres inclinations.

M. Acheson sera le secrétaire d'Etat personnel de M. Truman, et, selon sa propre déclaration, « fera de son mieux pour appliquer les directives du Président ». Les méthodes — sinon les grandes lignes politiques — du Département d'Etat peuvent s'en trouver modifiées. M. Truman va jouer dans l'élaboration et le contrôle de la politique étrangère un rôle plus direct que du temps de M. Marshall. Le choix de M. Acheson permettra officiellement de poursuivre la politique de fermeté, sans fermer la route aux efforts tendant à résoudre les principales divergences actuelles entre Moscou et Washington, puisque les relations américano - soviétiques restent la grosse affaire de la politique étrangère américaine; M. Acheson ne s'opposerait peut-être pas, éventuellement, comme le fit M. Marshall, à certaines « inspirations » de M. Truman comme par exemple l'idée d'envoyer M. Vinson à Moscou en octobre dernier.

De plus, M. Acheson semble plus enclin à tenter de résoudre le problème de la paix par les voies de la diplomatie que par des méthodes militaires. Même s'il n'existe aucun conflit entre les « militaires » et les « civils » c'est un fait que la politique étrangère américaine vient d'être remise entre les mains de civils, et qu'on attend de ces civils qu'ils exécutent des directives conçues par des civils.

Il est néanmoins clair qu'une telle évolution ne peut se produire que lentement et prudamment. En conséquence de l'arrivée au Département d'Etat de l'équipe Acheson-Webb, tout au plus pourra-t-on observer dans l'avenir immédiat que les professions de foi américaines en ce qui concerne l'U.R.S.S. seront marquées d'une prudence plus grande que jamais, que les considérations économiques interviendront plus que jamais dans l'élaboration de la politique étrangère américaine et qu'elles seront appliquées par des hauts fonctionnaires que leurs antécédents rendront plus soucieux des intérêts financiers gouvernementaux que des grands intérêts bancaires ou industriels privés.

Suzanne CHENNEVIERE.

Grands Magasins

Cicurel

S. A. E.

Les magasins les plus élégants d'Egypte

R.C. 26426

Cérémonie à l'Association Egypte-Europe

(*Suite de la Page* 2)

ils demanderont du travail, 20.000 étudiants dans les deux Universités. Donc une grande population et par conséquent un besoin de travailler pour vivre.

On doit songer à ceux qui cherchent le pain. Un homme de coeur doit penser à ses semblables et surtout il doit penser à ceux qui lui sont très proche.

Donc le problème devant nous est grave et peut avoir des conséquences très graves. Vous le saisissez, vous le comprenez. Pour ma part; nous devons avant tout nous procurer des ressources nouvelles. Celles-ci peuvent être obtenues par la conquête d'immenses étendues encore en friche et que l'on peu fertiliser par de puissants travaux d'irrigation : l'électrification de notre Nil aidera à la création de grandes industries basées sur nos richesses agricoles et minières.

C'est vous dire que l'Egypte a des devoirs envers ses habitants, mais elle peut les rendre heureux, car elle est riche.

Pour réaliser son programme colossal cela demande du travail. Notre pays a besoin du concours de tous ses habitants. Or les habitants de ce pays forment deux éléments: les Egyptiens et leurs hôtes et amis Etrangers. J'emploie le mot Etranger seulement pour distinguer, car le mot Etranger ici est mal employé. Il n'y a que des Egyptiens et des égyptianisés.

Or, il faut dire les choses telles qu'elles sont et c'est ça qui fait la force d'une nation et c'est ça qui fait la force de l'homme qui voit la vérité et qui dit ce qu'il voit.

Nous avons constaté que l'élément Etranger dans ce pays lorsqu'il est venu s'installer sur l'appel de nos Souverains, à commencer par le Grand Mohamed Aly, ce Grand Mohamed Aly qui est l'homme qui a bien vu l'intérêt de notre pays et qui a fait appel à toutes les activités étrangères. Il a accordé aux Etrangers l'hospitalité et il a réussi parce que les Egyptiens sont hospitalierss.

Les Européens se sont installés dans notre pays et ils ont été bien reçus par nous : Egyptiens, Européens, ont collaboré. Et ils ont fait de l'Egypte ce qu'elle est aujourd'hui un des plus beaux pays du monde.

L'Egypte doit savoir être reconnaissante à l'égard de ses enfants qui ont travaillé pour sa gloire et pour sa grandeur.

Vous me permettez de répéter une réflexion que j'ai déjà faite une fois.

La plupart des Etrangers dans ce pays sont ici depuis des générations. Je peux dire qu'ils ont même pour la plupart rompu avec leur pays d'origine.

En Egypte il y a beaucoup d'Etrangers : Grecs, Italiens, Français, tous sont ici depuis des générations. Ils considèrent ce pays comme le leur.

Si parfois ils rentrent chez eux, dans leur pays d'origine, beaucoup parmi eux ont reconnu qu'ils se sont sentis étranger dans leur pays d'origine. Ils ressentent la nostalgie de notre pays et ils veulent revenir tout de suite dans notre pays, parce qu'ils ont trouvé leur bonheur ici.

La théorie du Droit international privé, cité par mon ami Hamed bey Zaki « la justice envers les hommes » dit qu'il faut être juste à l'égard de ses semblables.

Les Egyptiens sont justes à l'égard de leurs hôtes et leur disent vous êtes nos frères.

Si les Egyptiens le disent c'est parce que c'est dans l'intérêt commun.

L'Egypte a besoin de travailler, elle a un programme colossal. Les Européens ont une grande activité dans toutes les branches.

Si je suppose que tous les Etrangers, les soi-disant Etrangers quittent l'Egypte, que deviendra le pays ?

Soyons donc amis. Travaillons tous les deux. Collaborons ensemble. Fréquentons-nous, soyons compréhensifs les uns pour les autres. Formons tous une seule famille qui travaille pour la gloire du pays.

Il y a un mais, un grand mais Messieurs.

Depuis la déclaration de l'Indépendance égyptienne et depuis la signature du traité de Montreux, nous avons remarqué un certain nuage dans l'atmosphère des relations entre Européens et Egyptiens.

C'est un fait et il faut le dire. Il faut savoir reconnaître ce qui existe et il faut trouver le remède. Or, cet atmosphère ne peut que nuire à notre pays.

Les Européens ont eu une crainte des Egyptiens. Ça c'est très grave. Quelques-uns même se sont préparés pour quitter le pays.

Pour ma part, je trouve cela très grave. Nous perdons des amis et nous n'avons pas intérêt à perdre des amis, des travailleurs.

Les Egyptiens de leur côté semblent se demander comment les Etrangers vont vivre aujourd'hui.

Eh bien, je vous le repète, il n'y a pas d'Egyptiens et Etrangers, il y a une famille d'hommes d'origine différente et qui ne forment qu'une seule famille.

Nous aimons tous l'Egypte, les intérêts de l'Egypte, notre Roi. Nous allons travailler ensemble la main dans la main pour la gloire de notre pays. C'est le but de notre Association de servir l'Egypte en parfaite harmonie avec nos hôtes.

CHEZ

DALIFCO

Caire — Port-Said

De L'HUMOUR... La VOIX de l'ORIENT ...à L'AVENTURE

— *Je t'assure que j'étais bien en seconde.*

— *Finirez-vous par le croire, Gisèle, je vous aime comme un fou ?*

TOUJOURS BOAB

Hassan. — *Seigneur, donnez-moi vingt mille livres... j'achèterai un immeuble dont je serai le portier.*

(Al Messawer).

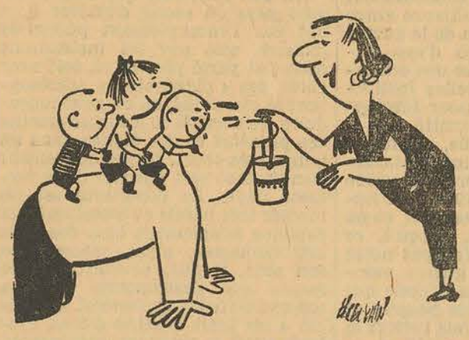

— *Je pensais que tu avais faim après cette dure course...*

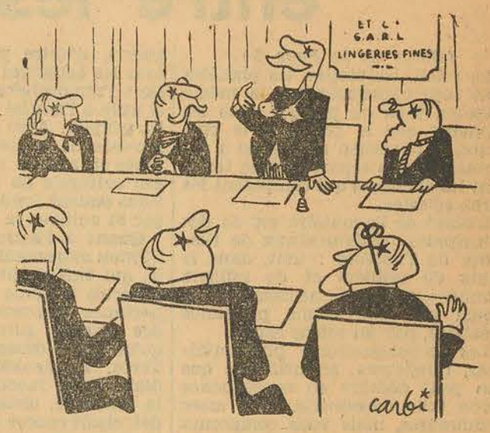

— *A vous de juger les premiers,Messieurs, de l'élégance de notre dernière création...*

Qu'est-ce-que l'appendicite ?

Un client sonne à la porte du chirurgien. Comme la bonne s'est absentée pour quelques minutes, c'est la petite fille du praticien qui vient ouvrir :

— Le docteur est-il là ? demande le visiteur à l'enfant.

— Non, monsieur, répond-elle. Papa est à la clinique où il opère une appendicite.

— Oh ! fait le client, amusé. Voilà une petite fille bien savante. Et, comme ça, mademoiselle, vous savez ce que c'est qu'une appendicite ?

Alors, la petite fille, très fière :

— Bien sûr. C'est trente mille francs !

Le film de la semaine au CINEMA RIVOLI

Live Today for tomorrow

Frederich March est un juge qui exécute les sentences avec rigidité et honnêteté dans la ville de Pensylvanie. C'est ainsi qu'il condamne un jeune garçon à vingt ans de prison pour avoir tué dans un moment de jalousie. Plus tard, Dr. Walter Morrison (Staney Ridges), chirurgien et ami de famille, informe le juge que sa femme Cathy, (Florence Eldridge) a une tumeur dans la tête et mourra très vite dans de fortes douleurs. Le docteur le prie de ne rien dire à Cathy, de sa maladie afin qu'elle puisse vivre le restant de ses jours, dans la paix. Le juge acquiesce, mais ne pouvant continuer son travail, il emmène sa femme dans un hôtel près de la mer pour un second honey-moon, là où ils passèrent leur nuit de miel, lors de leur mariage. Cependant l'état de la malade empire, elle souffre de maux de tête, de vertiges et d'autres symptômes provenant de sa maladie. Elle tache de les cacher à son mari mais n'arrive pas. Le temps est mauvais, elle prie son mari de la ramener chez elle. En voiture, son état empire, et soudainement elle devient immobile. Le juge énervé du retour de la maladie, délibérément fait tourner brusquement la voiture hors de la route. Cathy est trouvée morte mais le juge se remet. A sa première sortie, il va et confesse toute la vérité, du meurtre de sa femme et refuse de rester libre sous caution. Il reste en prison et sa fille Ellie (Geraldine Brooks) essaye de sauver désespérément son père. Elle fait appel à l'avocat connu de son père, Douglas, qui prend la défense de son père. Avec l'aide du droguiste, il démontre que la femme du juge était morte avant l'accident, pour avoir avalé une dose plus forte de pillules. Au procès, le juge est libéré, se sentant moralement coupable du crime, mais pourtant légalement innocent. Il est acquitté.

CINEMA
RIVOLI
TEL 77249 AIR CONDITIONNÉ C. R. 62901
FREDRIC MARCH
EDMOND O'BRIEN
FLORENCE ELDRIDGE
GERALDINE BROOKS
THEIR LOVE COULD NOT WAIT FOR TOMORROW!
"Live Today for Tomorrow"
SUCCÈS SENSATIONNEL DE GERALD SHAW

DAVID ADES & SON
NOUVEAUTES
LAINAGES, SOIERIES,
Cotonnades. articles de blanc,
TISSUS D'AMEUBLEMENT
Popelines pour chemises
et pyjamas,
vaste choix de draperies anglaises
LE CAIRE
RUE EL AZHAR — RUE EMAD EL-DINE
ALEXANDRIE
RUE MOSQUÉE ATTARINE
R.C. 57408

Le tarbouche tend à disparaître

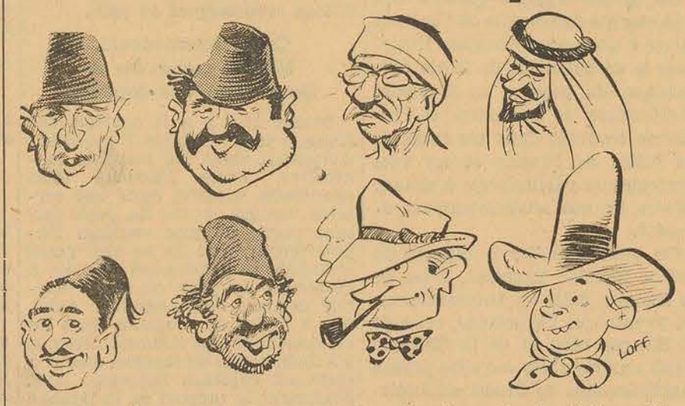

Le temps n'est plus, hélas ! où le tarbouche était entouré de respect et d'admiration. Avec sa couleur rouge foncé, c'était la couronne des têtes vénérables et l'ornement de la jeunesse. Celui qui le portait ne s'en séparait jamais. Il le gardait à son bureau, parmi ses amis, dans les cafés, au théâtre, dans la rue, partout... Le vieillard tenait à l'enfoncer dans sa tête pour cacher le bonnet blanc qui couvrait sa calvitie. Le riche ou le haut fonctionnaire, bey ou pacha, le penchait exagérément sur le front au point de couvrir, ou à peu près, ses sourcils. Le jeune homme moderne, fils à papa ou petit bourgeois, préférait le pencher de côté, de façon fort artistique, en laissant le gland noir aller et venir au gré de la brise ou du vent...

Pendant longtemps, le tarbouche, vieil ennemi du turban, menaça celui-ci de disparition. Pendant longtemps, le turban le regarda de travers, comme un patriote regarde un conquérant étranger.

Je ne déteste nullement le tarbouche. Au contraire, je le préfère à tous les autres couvre-chefs, parce qu'il est plus beau et plus seyant. Je le préfère au chapeau européen, au bonnet de police irakien, à la « coufieh » arabe. Je le préfère surtout au turban indien. Je le trouve particulièrement beau lorsqu'il est porté avec le smoking ou le frac.

Mais je ne trouve pas assez d'arguments pour prendre sa défense, comme l'a fait Khalil Sabet bey, rédacteur en chef du « Mokattam », pendant toute sa vie. Car, s'il est beau, il n'est pas pratique.

Sans le respect que j'ai pour les coutumes et les traditions, j'aurais employé en été le sombrero des cow-boys et en hiver le bonnet de velours ou de fourrures des Russes. J'aurais gardé le tarbouche pour un bal travesti ou pour une soirée de gala. J'aurais demandé au gouvernement d'en interdire l'emploi dans les champs, car on a constaté que les buffles et les boeufs prennent peur en le voyant, arrachent leurs pieux et s'enfuient affolés !...

Dr. Amir BOCTOR.

LA FOLLE

Premier film psychologique égyptien, porté à l'écran

La Société Mohamed Fawzi a eu le courage d'entreprendre ce qu'encore aucune firme cinématographique égyptienne n'a fait jusqu'ici, la production d'un film psychologique,

Laila Mourad

dont la célèbre chanteuse Laila Mourad en est la vedette.

« La Folle » est le titre de cette production, dont la documentation nous a été donné par Mohamed Fawzi lui-même. qui tient le rôle de médecin, et qui se rencontre pour la première fois, avec Laila Mourad, dans ce grand film.

C'est une petite fille riche (Laila Mourad) dont l'oncle convoite la fortune (Said Beder) et fait mourir à cet effet les parents de sa nièce. Ensuite se tournant vers la petite il tache par cent mille manières de la rendre folle en l'effrayant par des serpents, etc. La petite, faible et impuissante se sent en effet perdre la raison, lorsque un docteur en psychologie la rencontre (Mohamed Fawzi), qui se trouvait être un ancien camarade de classe de la jeune fille à l'école secondaire.

Considérant l'état dans lequel se trouvait sa petite amie, il tache de découvrir la raison. Il voit qu'il se trouve dans un drame terrible de famille, de meurtre et de trahison. Ses nouveaux efforts, à la découverte de ceci, tendent à guérir sa camarade.

La musique devient son arme et Laila peu à peu, recouvre la raison. Inutile de dire que ce drame passionnant finit par un mariage.

Marie Mounib, femme de l'oncle, et Ismail Yassin, grand comédien, dans le rôle de garde-malade, ajoutent à ce beau film, du piquant, et de l'intérêt.

Mise en scène de Helmi Rofla, distributeur Benha Films.

Ce film est projeté au Cinéma STUDIO MISR de notre ville et au Cinéma KURSAAL de Port Said.

Mohamed Fawzi

Comme nous le voyons les films égyptiens prennent un nouvel essor, tant à la technique qu'à la mise en scène, un film comme « La Folle », mérite un encouragement tout particulier. Avis à tous nos cinéphiles.

A.C.

ÇA S'EST PASSÉ A HOLLYWOOD

par Leroy March

Ingrid Bergman a annoncé que dorénavant elle ne tournera qu'un seul film par an. Elle tâchera d'autre part si cela est possible, de réaliser ce film pour le compte d'un nouveau studio et dans un pays différent. En ce moment, Ingrid Bergman espère tourner son prochain film en France, et le suivant en Italie.

* * *

Farce Ironique : Quand Danny Kaye quitta les studios de la Sam Goldwyn et déménagea ses pénates à la Warners, il fut heureux de laisser derrière lui Virginia Mayo, parce que bien qu'ayant personnellement une grande amitié pour Virginia, il pensa qu'ils avaient fait équipe dans de trop nombreux films de la Goldwyn et que les amateurs de bons films pourraient trouver que cela devenait monotone à la longue.

Mais à présent Virginia est passée aussi à la Wraners et il est facile de deviner qu'elle et Danny tourneront ensemble très prochainement.

* * *

Il n'est pas dans les habitudes de Hollywood de traiter de nouvelles versions de films étrangers — Le seul exemple immédiat qui nous vient à l'esprit est le film français, « Pépé le Moko » que Hollywood a reproduit en anglais sous le titre « Algiers » avec Charles Boyer et Hedy Lamarr comme acteurs.

Mais la M.G.M.'s s'est préparée à reproduire le film argentin « La Guerra Gaucha ». Hugo Fredgonese, associé à la production argentine du film, dirigera celui-ci à Hollywood.

* * *

Quand on demanda à Max Factor les raisons pour lesquelles il n'aimait pas la nouvelle couleur de cheveux « blond cendré » il n'hésita pas à répondre que cette soi-disant couleur « blond cendré » n'était autre que des cheveux de couleur grise. Et les cheveux gris font paraître les femmes plus âgées qu'elles ne le sont en réalité. Et je trouve plutôt stupide de dépêcher les processus du temps.

* * *

Van Johnson est un peu déconcerté par l'éloge qu'il reçoit pour son rôle d'Agent de Presse dans le film « State of the Union ». C'est à cause de ce rôle que ses relations avec son studio furent tendues durant plusieurs semaines.

Van ne voulait pas de ce rôle, objectant que ce n'était pas son *genre* de rôle.

* * *

Cancans Hollywoodiens : Candy Texton est la nouvelle petite amie que Tony Martin a en vue... Il semble que le couple Xavier Gugat se soit reconcilié après sa récente chamaille au Night Club... Ce grand personnage d'aujourd'hui... Frank Morgan, jouera le rôle de Buffalo Bill dans « Annie Get Your Gun »... La Romance Deanna Durbin-Vincent Price tient toujours...

La Warners Bros. fera un film biographique sur les pionniers de l'aviation, Wilbur et Orville Wright, et qui sera son principal film de l'année...

Aussitôt après avoir terminé son film « Take Three Tenses » David Niven rejoindra sa nouvelle et jolie femme dans sa Suède natale...

Ida Lupino et Collier Young se marieront au mois de mai...

Les Ray Millands feront un voyage à Reno mais pas pour divorcer...

Jimmy Durante donna une des plus belles parties de l'année en célébrant son 54ème anniversaire... June Haver sera tante encore une fois en Juillet, quand sa soeur Evelyn aura son bébé.

Autour du différend anglo-américain sur le règlement palestinien.

— *C'est trop méchant... qu'on le pende seulement.*

— *Je suis d'avis qu'on l'égorge.*

(Rose el Youssef).

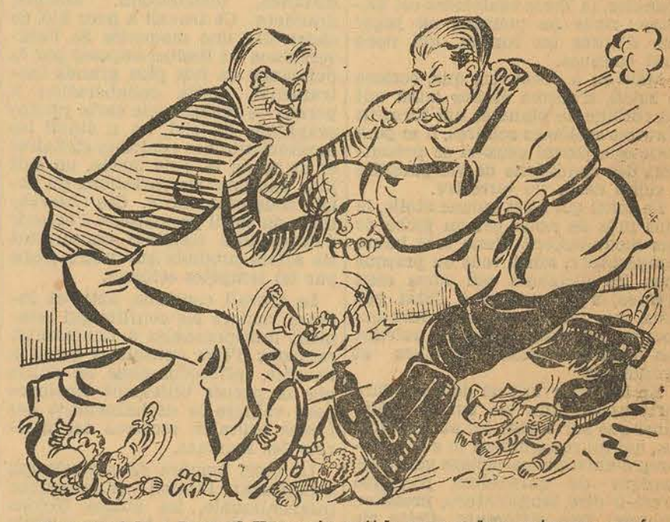

Comment le « Rose el Youssef » voit le rapprochement russo-américain aux dépens des petits Etats.

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

Un concours international de musique « Marguerite Long-Jacques Thibaud» doit avoir lieu à Paris au mois de juin prochain.

Ce concours s'adresse aux jeunes virtuoses de tous les pays.

Il a pour but, non pas de récompenser des travaux scolaires, mais de permettre à des talents exceptionnels de se manifester. Il doit, d'autre part, assurer aux lauréats, en dehors des prix en espèces, des engagements par les sociétés symphoniques les plus importantes de France et de l'Etranger, offrant ainsi aux virtuoses de classe toutes les chances d'une carrière internationale.

Il convient de remarquer à ce propos que le niveau de ce concours étant élevé et des épreuves éliminatoires ayant lieu à Paris, il est désirable que seuls les candidats d'une valeur reconnue soient appelés à y participer.

Renseignements et inscriptions au Centre culturel de l'Ambassade de France, 7, rue Ismail pacha, Garden-City.

Aujourd'hui
CINEMA METRO
ORGUEIL DE L'ORIENT
AIR CONDITIONNÉ
Tél. : 79918
VAN JOHNSON
JUNE ALLYSON
THE BRIDE GOES WILD
JUDY JENKINS · JUNE CRONYN · LISA MERKEL
4 SEANCES PAR JOUR

Aujourd'hui Au Cinéma
STUDIO MISR
LA FOLLE

avec LAILA MOURAD et MOHAMED FAWZI

R.C. 26866
Les Pionniers de l'Assurance
MACDONALD & Co
3, Rue Cattaoui - Tel. 59270 - Le Caire * 26 Rue Fouad 1er - Tél. 21250 - Alexandrie